



A tous nos lecteurs, nos annonceurs et aux autorités communales du district

Restons chez vous !

Editorial

Arvid Ellefsplatt
Rédacteur en chef



Le Courier devient bimensuel en avril. A partir de cette édition, il paraîtra un jeudi sur deux. C'est la seule solution pour faire face à la crise.

C'est avec un brin de tristesse que nous devons bien admettre que ce n'est plus possible. Nos confrères d'autres régions ont, eux aussi, dû se résoudre à prendre des mesures face à cette exceptionnelle pandémie qui envahit tous les aspects de notre vie quotidienne.

Certains ont suspendu totalement leur activité et d'autres continuent vaillamment au même rythme. Tous subissent les annulations ou reports des événements qui font la vie d'une région et celle d'un journal. L'absence de manifestations prive

la rédaction de sujets à présenter et à couvrir, les boutiques et entreprises réduisent leurs activités ou se mettent en sommeil privant le journal de ressources. Un choix a dû être fait.

Comme la vie qui a ralenti face à la contamination, Le Courier choisit lui aussi de ralentir. L'aspect financier d'un journal qui n'a de revenus que par ses annonceurs et ses abonnés aurait dicté que nous nous mettions en sommeil nous aussi afin de préserver nos forces.

C'est du côté de l'information que nous n'avons pas pu nous résoudre à déposer les armes...

La vocation du journal et la passion du métier qui animent toute l'équipe du Courier, nous a décidé à... prendre une demi-mesure. Accompagner le temps long qui préside au quotidien et le nourrir d'autant pour revenir la semaine suivante. C'est ainsi que, à l'aube de Pâques, nous avons décidé de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Nous continuerons à relater la vie qui, bon gré ou mal gré, anime notre

région tout en respectant les consignes sanitaires. En quelques sortes, nous resterons chez nous... tout en restant chez nous. Mais nous resterons chez vous aussi, tout en restant chez nous... et un peu au balcon... et un peu au jardin, mais tout en restant confinés.

Vous l'aurez compris, la situation peut être cocasse, mais elle n'en est pas moins extrêmement sérieuse. L'humour qu'on voit fleurir comme un nouveau printemps est une réponse bienvenue à l'anxiété ambiante. La situation ne doit toutefois pas être prise à la légère. Rester à la maison est impératif, cela ne durera qu'un temps, l'alternative pourrait durer beaucoup plus longtemps...

C'est donc dans un esprit ludique que votre journal de ces deux prochaines semaines alterne entre des informations localement coronavirées et des solutions amusantes pour agrémenter votre temps « libre ». Merci de votre soutien et de votre fidélité, continuons ensemble!

Bourg-en-Lavaux

la feuille



N° 03 - 2020

de Bourg-en-Lavaux



2 3

« Informations communales »
N° 3 - 2020
par la Municipalité

Comme un air de déjà vu !



13

Nouvelle rubrique
Vie quotidienne en temps de crise
par Gilberte Colliard

Impacts de la pandémie

5

Comment les communes s'adaptent ?
Tour d'horizon du district

Les enfants et les écoles
Trucs et astuces en famille

9

L'entraide prend tout son sens
La distance nous rapproche

11

Fabriquer son propre désinfectant
La recette de Mère-grand

12

Loisirs

8

16

Deux pages de jeux
De quoi occuper votre temps « libre »

Publicité



Carrosserie
du Léman

Le spécialiste de votre région à votre service

Véhicule de courtoisie à disposition

Petite Corniche 3 • CH-1095 Lutry • T. 021 791 34 71 • www.carrosserieduleman.ch

SOLIDARITÉ

Une tulipe pour la vie

Votre commune participe à une action particulière. Deux massifs de tulipes ont été plantés par les employés de la voirie en automne au bord du quai de l'Indépendance.

La plantation respecte la proportion d'une tulipe rose pour sept tulipes blanches. Elle symbolise la proportion de femmes hélas touchées par le cancer du sein. En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre quarante et cinquante ans. Une femme sur huit en est victime.

Un panneau explicatif complète cette floraison originale et a pour but d'interpeller chacune et chacun. Leurs pensées iront vers toutes ces héroïnes et leurs proches qui combattent le cancer du sein au quotidien.

Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique. Cette campagne est orchestrée par L'aiMant Rose.

402 communes, soit 40% de la population en Suisse et la majorité des chefs-lieux, ont planté en octobre 2019 des tulipes dans un espace à forte visibilité et créeront une floraison solidaire.

Les communes participantes affichent ainsi un signal fort de soutien aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. Elles souhaitent leur transmettre courage et confiance. Elles leur montrent qu'ils ne sont pas seuls dans cette lutte quotidienne. La participation des communes devrait également permettre de lever peu à peu les tabous encore présents autour de cette maladie.

Dans ce printemps si particulier, cette floraison nous rappelle que solidarité, respect et responsabilité sont si importants pour la santé de tous.

La Municipalité

CORONAVIRUS

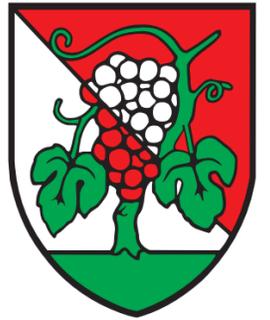
Une solution s'impose : la solidarité locale !

Téléchargez et utilisez l'application de Bourg-en-Lavaux solidaire

<https://b-e-l.glideapp.io/>



la feuille



N° 03 - 2020

de Bourg-en-Lavaux

PATRIMOINE

Printemps, Promeneurs et Prévention...

Le printemps arrive et, avec lui, viennent les promeneurs sur les chemins de vigne. Ils ont de bonnes raisons de venir, avec ce paysage spectaculaire et ces terrasses plongeantes dans le lac... C'est le coin parfait pour prendre un bon bol d'air!

Dans ce contexte, Lavaux Patrimoine mondial profite de sensibiliser le public sur le fait que ce vignoble est avant tout un lieu de travail. Une charte des visiteurs a été élaborée, et elle est désormais partagée avec tous les groupes guidés. Cette même charte est présente sur les nouveaux panneaux d'information dans les villages et sur les sites internet des communes.



Elle encourage notamment les promeneurs à rester sur les chemins balisés, à ne pas toucher la vigne, à ramasser ses déchets et à se déplacer en transports publics. Pour rendre cette charte plus sympathique et ludique, LPm a été aidé par un graphiste qui a élaboré toute une série de pictogrammes. Avec ces images, pas de barrière de la langue... Et elles rappellent en un coup d'œil comment profiter de cette région en la respectant!

Ces pictogrammes sont utilisés par les gardiens du patrimoine, qui vont à la rencontre des promeneurs les dimanches d'été. L'association va former de

nouveaux gardiens ce printemps, pour informer un maximum de visiteurs. Les dessins ont aussi servi de support pour la sensibilisation d'une classe locale, à Lutry. L'initiative a rencontré un joli succès auprès des élèves!

Dans la même lancée, la Communauté de la vigne et du vin de Lavaux et LPm ont fait réaliser une série de panneaux que les vignerons peuvent acheter à bas prix. Ils peuvent les planter ou les accrocher aux abords de leurs parcelles lorsque le raisin arrive à maturation, pour éviter le vol de grappes. Ce délit est de plus en plus fréquent! Le même style de dessin a été repris, pour un résultat divertissant mais efficace.

Jeanne Corthay,
Lavaux Patrimoine mondial

RUBRIQUE GOURMANDE

La Grappe d'Or à Cully - Que du bonheur

Cette nouvelle enseigne qui a vu défiler plusieurs tenanciers en peu de temps a trouvé un nouveau repeneur, ou plutôt une repreneuse. Clémentine est bien connue des amateurs de poissons. Son mari s'est même servi des couleurs de son pays, le Cameroun, pour repeindre sa barque de pêche. C'est sa fille, Christelle, qui tient depuis le 6 janvier l'établissement.

C'est pour elle un nouveau métier, un challenge. Elle est arrivée en Suisse en 2009 grâce à sa mère. Elle s'y est plue, s'y est intégrée, elle aime le système, elle est donc restée. Pourtant bien secondée, c'est pour elle un nouveau métier. Elle s'est fait la main à la pêche, y attrapa le virus. Actuellement, elle prépare sa licence de restauratrice. Déjà, les clients arrivent. C'est qu'à l'apéro, on boit le vin du terroir. Puis viendront ceux qui apprécieront l'assiette du jour.

L'établissement lui plaît. Il est ancien, il a l'âme de ces vieux troquets. Et puis, elle y amènera la chaleur de l'Afrique. Le restaurant compte une vingtaine de places, joliment aménagées dans une ambiance cosy et conviviale. Sur les murs on voit quelques touches marines nous rappelant la beauté de notre lac.

Produit phare: le poisson du lac
La Grappe d'Or accueille les clients



Clémentine et Christelle (gérante)

du lundi au vendredi dès 7h, avec café, croissants, jus d'orange et journal. La carte se compose d'un plat du jour à Fr. 19.-, la suggestion du chef, poisson du lac, la grande spécialité de l'établissement, ainsi que la viande de bœuf.

Pierre-Alain Monbaron, beau-père de Christelle et pêcheur à Cully, apporte l'arrivage du jour, perches, féras, truites, ombles chevaliers et brochets, qu'il est heureux de voir aboutir dans l'assiette du consommateur. Quelques desserts faits maison complètent la carte.

La cuisine utilise uniquement des produits locaux, poissons du lac, viandes locales et légumes issus de l'agriculture régionale. La carte des vins propose blancs et rouges de Lavaux à des prix compétitifs.

Jeux de quilles

L'établissement est également connu des amateurs de quilles. C'est l'un des derniers établissements publics à disposer d'un jeu à deux pistes. Des tournois y sont régulièrement organisés. La salle dispose d'une vingtaine de places utilisées pour les soirées de sociétés et les fêtes.

Samedi camerounais

Afin d'apporter de la chaleur africaine, et plus particulièrement du Cameroun, l'équipe organise des samedis traditionnels avec buffet de spécialités culinaires, musique et déco adaptées, midi et soir.

La cuisine est ouverte de 12h à 15h et de 19h à 22h. Jessica et son joli sourire sont au service, à la cuisine l'excellent Baptiste. L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 23h et le samedi de 8h à 23h.

Nicole Knuchel et Christian Dick

La Grappe d'Or
Rue de la Gare 7
1096 Cully
021 799 17 30

TRAVAUX

Les chantiers s'installent à Cully !

Début janvier, la gare de Cully a d'abord pris des allures de chantier déserté. Les enfants se posant moult questions sur l'itinéraire à suivre pour accéder à leur collège, ils furent gentiment guidés par les collaborateurs de l'APOL.

La première action fut relativement modeste dans son emprise sur la place. La commune disposait de l'espace libéré pour terminer l'installation des canalisations des eaux claires et des eaux usées. La partie plus technique et spectaculaire a été sans conteste la présence de la foreuse installée au bord de la route de Lausanne. Cette technologie permet de procéder à ce qui se nomme des forages dirigés sur d'assez longues distances. La tête de la machine part de la route de Lausanne, passe sous les voies CFF et débouche devant le collège des Ruvines. Ensuite les tuyaux des canalisations sont mis en place. Chacune des étapes de travail apporte son lot de points sensibles, mais la pose des tuyaux reste techniquement très délicate.

Ce premier chantier a permis de mettre en place le tri des matériaux excavés. Le sol du plateau de la gare est pollué et les matériaux excavés doivent, selon leur nature, être acheminés dans diverses décharges spéciales. Voilà pourquoi d'aucun s'étonnait de voir les employés faire des tas de terre et les recouvrir en cas de pluie. Pour la petite histoire, en creusant, c'est aussi un lot de vieilles bouteilles vides qui fut trouvé !

Cette phase initiale semble confirmer les évaluations de la pollution faites en 2016 et laisse espérer qu'il n'y aura pas de mauvaises surprises. Depuis le 23 mars, l'espace du plateau de la gare

est complètement libéré et mis à disposition des entreprises engagées par Equitim pour réaliser le parking souterrain et le bâtiment situé devant le collège. Le chantier de l'immeuble CFF commencera lui, à la rentrée d'août 2020.

Chantier ferroviaire

Plus spectaculaire, l'installation des entreprises du chantier ferroviaire a commencé à l'ouest du plateau. Une piste d'accès pour les camions est en cours de construction.

Les socles et la ligne de contact sont préparés en mars. Durant le mois d'avril, c'est la paroi de protection nord de la piste d'accès qui sera construite sur le plateau de la gare. Dès le mois de mai et jusqu'en août, les camions l'emprunteront et amèneront les matériaux pour la construction des nouveaux murs de soutènement. A fin août, le passage de la Charretaz sera démolé pendant le week-end de travaux intensifs des 29 et 30 août et la pose se fera pendant le week-end des 17 et 18 octobre 2020.



Photo: © A. Lecher - swisscastles.ch

A partir de septembre, le chantier se rapprochera en gare de Cully. Seront alors réalisés le renouvellement des infrastructures de la voie 1 et la construction du quai 1.

Les riverains recevront des avis de bruit avant les périodes de travaux de nuit. Lorsque les trains ne pourront pas circuler, des bus assureront la desserte. Ils sont intégrés dans l'horaire en ligne des CFF. Veuillez à consulter régulièrement l'horaire.

Poser des questions auprès des CFF est possible par mail à l'adresse suivante :

projets.romandie5@sbb.ch

La Municipalité

AGENDA

AVRIL

Dimanche 26
Régate d'ouverture et apéro de Moratel Cully, Moratel, 9h, www.cvmc.ch

MAI

Vendredi 1
«Oniro Demeno» musique grecque avec chant, bouzoukis, guitare et contrebasse Cully, théâtre de l'Oxymore, 20h, www.oxymore.ch

Samedi 2
Action «Halte aux Renouées du Japon», 9h-12h, inscription à agenda21@b-e-l.ch, Commission du développement durable

Eppesses nouveau en fête.
Village et caves, 9h-17h, www.eppesses-nouveau.ch

«Oniro Demeno» musique grecque avec chant, bouzoukis, guitare et contrebasse Cully, théâtre de l'Oxymore, 20h, www.oxymore.ch

Dimanche 3
Fête et vente de paroisse, Aran, salle des Mariadoules 11h-16h, paroisse réformée de Villette

Lundi 4
Assemblée générale de LABEL Cully, salle des Combles de la Maison Jaune, 19h30, www.la-bel.ch

COMMERCES

L'Atelier «Cételle La Mariée» s'installe à Grandvaux

Si Marcia Moretto dansait sur du satin et de la rayonne («Marcia Baila» Les Rita Mitsouko), Christelle Egger façonne, elle, la soie impériale, dévorée, chantilly et mousseline glacée.

Couturière lauréate de l'Ecole de couture de Lausanne et du canton, elle reçoit, selon la coutume de l'époque, une place à l'atelier de haute-couture Di Marino à Lausanne. Elle y a fait ses premières armes, déclinant les modèles Yves St-Laurent et le «sur mesure» entièrement fait à la main.

Préférant le métier de couturière à celui de styliste, elle ouvre son premier atelier à Lutry en 2004. Rapidement, son goût des matières floues et légères la pousse à créer principalement des robes de mariées. Elle accompagne délicatement sa clientèle pas à pas dans ce projet, des esquisses à son aboutissement. Animée par le désir que ce vêtement d'exception soit à l'image de celle qui le portera, Christelle insiste pour qu'il soit facile à porter: «J'aime que mes mariées puissent danser toute la nuit en oubliant leur robe». Mais le défi est réellement gagné, se réjouit-elle, quand l'époux admiratif avoue à sa promise «cette robe, c'est tellement toi!».

Installée à Grandvaux depuis décembre dernier, elle propose, en parallèle, des cours de couture pour enfants et adultes,

avec qui elle souhaite partager son plaisir de créer en cousant.

Carmilla Schmidt, LABEL



Atelier Cételle. Christelle Egger
Grand-Rue 1, 1091 Grandvaux
Inscription et information
www.cetelle.ch
Tel. 021 791 74 21

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Net'Léman 2020 : les inscriptions sont ouvertes !



Photo: © Claire Guignet

Samedi 16 mai, la commune de Bourg-en-Lavaux participe à Net'Léman, l'action de nettoyage des rives et des fonds du Léman. Une centaine de bénévoles de tous âges, qu'ils soient plongeurs certifiés ou volontaires à terre, passent au peigne fin les berges, enrochements, débarcadères, quais et plages pour ramasser les déchets accumulés. Le but est clair: préserver la beauté et la santé du Léman.

L'action est utile et conviviale, et permet de sensibiliser petits et grands à l'impact des déchets sur notre environnement. Après le nettoyage et le tri des déchets, nous partagerons un apéritif, puis un repas offert par Net'Léman et la commune au port de Moratel.

Comment participer ?

Les inscriptions sont ouvertes à partir d'aujourd'hui

et seront prises dans l'ordre d'arrivée. Inscrivez-vous sans tarder sur www.netleman.ch/inscription en choisissant le secteur «Bourg-en-Lavaux»! Les dernières éditions à Bourg-en-Lavaux ont rencontré un vif succès et nous avons dû refuser des bénévoles.

Programme

Samedi 16 mai de 9h30 à 13h, suivi du repas
Lieu de rendez-vous: quai de l'Indépendance, à la jonction avec la rue de Vevey

9h45 à 12h: nettoyage des rives et fonds du lac

12h à 12h30: tri des déchets et photo de groupe

12h30 à 13h: apéritif

13h à 14h30: repas de midi

La commission de développement durable

Message du Conseil d'État du canton de Vaud et de ses autorités sanitaires



À LA MAISON POUR LE BIEN DE TOUS !

La propagation du **COVID-19** en Suisse ne cesse de croître.
Nous devons penser au bien de l'ensemble de la population pour que toutes et tous évitent d'être infecté·e·s ou n'infectent les autres.
Il en va de la survie et de la santé d'un grand nombre d'entre nous, notamment des plus vulnérables !

- Notre système de santé est menacé dans sa capacité si rien n'est fait.
- Les hôpitaux ne travaillent pas que pour le coronavirus.
- Un comportement irresponsable menace la prise en charge de toutes les urgences : accouchements, accidents cardiaques, de la route, etc.

Pensez à celles et ceux qui s'efforcent tous les jours de répondre aux besoins des malades.

Respectons strictement les règles essentielles :

RESTEZ CHEZ VOUS

à moins d'un besoin réellement avéré

SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES

(toux, fièvre), ne sortez en aucun cas

RESPECTEZ LES CONSIGNES D'HYGIÈNE

lavez-vous correctement les mains aussi souvent
que nécessaire et tousez dans le creux de votre coude

RESTEZ À BONNE DISTANCE

de vos interlocuteurs (2 mètres)

NE VOUS RASSEMBLEZ PAS

- Respecter strictement ces règles, c'est penser à votre santé, mais aussi à celle de l'ensemble de la population.
- Adapter son comportement, c'est éviter de surcharger les hôpitaux et leur personnel qui luttent chaque jour pour la survie des plus faibles.

Évitons des hospitalisations et des morts inutiles.
Chacun·e d'entre nous a un pouvoir d'agir.
À commencer par rester à la maison pour le bien de tous.

Pour tout renseignement
www.vd.ch/coronavirus

Covid-19 – Dans les communes

L'adaptation quotidienne des communes

Bilan après une semaine de restrictions

Plongées dans une situation inconnue et changeante, les collectivités publiques doivent faire preuve d'adaptation. Rythmées par le Coronavirus, les communes maintiennent leurs prestations tout en préservant la santé de leurs collaborateurs.

«**N**ous devons nous organiser rapidement et être résilients. Dans ces moments difficiles, il est important que les citoyens aient accès aux ressources essentielles», exprime Charles Monod, fraîchement élu à la syndication de Lutry.

La commune du bord du lac possède ses propres services industriels. L'eau, l'électricité et le gaz sont entièrement fournis par cette commune de 10'000 habitants. Toutes les municipalités doivent respecter les règles du Conseil fédéral. Afin de préserver la santé des collaborateurs, les personnes pouvant exercer leurs fonctions à domicile sont priées de rester chez elles.

Service minimum

Les activités propres à la voirie sont cependant maintenues dans les communes du district Lavaux-Oron. «Les restrictions de l'OFSP nous ont obligé à restreindre certains services. Mais fort heureusement, nous avons surmonté ce défi grâce à une adaptation au quotidien», communique Philippe Modoux, syndic d'Oron.

Les équipes de travailleurs communaux sont divisées pour respecter les consignes gouvernementales.

Une seule personne est autorisée par véhicule et les employés en charge de l'entretien des bâtiments communaux travaillent individuellement via un système de tournus afin d'éviter les contacts. «Les personnes considérées comme étant à risque ont été immédiatement renvoyées chez elle», explique Chantal Weidmann Yenny, syndique de Savigny.

L'élimination des déchets devant être assurée, la majeure partie des déchèteries sont ouvertes en autorisant un maximum de 5 véhicules à la fois.

Le télétravail est de mise dans toutes les communes. C'est pour cette raison que la plupart des guichets des administrations sont fermés. Les collaborateurs peuvent toutefois se rendre dans certains bureaux communaux pour autant que ceux-ci soient séparés ou respectant les distances de sécurité. Sans aucune obligation, le but est simplement de permettre un accès simplifié ou préventif.

Téléphones renforcés

«On s'adapte tous les jours et chaque heure amène son lot de nouveautés», annonce Patrice Guenat, syndic de Jorat-Mézières. Une permanence téléphonique permet de fixer des rendez-vous ou d'obtenir plus d'informations. Par ces temps particuliers, les sites internet des communes informent les citoyens des changements en cours.

Mission communale

Malgré un service réduit, les communes continuent de maintenir leur rôle. «Une de nos missions est de maintenir la sécurité publique et d'informer nos citoyens pendant cette période de crise», rappelle Jean-Pierre Haenni, syndic de Bourg-en-Lavaux.

Le Conseil d'Etat vaudois avait activé le plan encore plus loin dans la sensibilisation, certaines communes effectuent des contrôles avec des vigiles. En fonction de l'évolution de la situation, ces mesures seront régulièrement discutées en séance de Municipalité.

Vidéoconférence

Les moyens de communication actuels permettraient de réaliser les séances de Municipalité à distance. Certaines communes s'y sont préparées afin de faire face à un éventuel confinement. «Nous sommes évidemment plus habitués à nous rencontrer pour nos séances hebdomadaires. Mais si elles doivent se faire par vidéoconférence, alors nous nous adapterons», conclut Philippe Modoux.

Les communes font actuellement face à un défi colossal pour permettre de s'acclimater à la situation actuelle. La crise qui touche le pays oblige toutes les sociétés et la civilisation helvétique à faire preuve d'adaptation.



O R C A
(Organisation de secours en cas de catastrophe) le 13 mars

Thomas Cramatte

Réagir à cet article :

Sur Facebook
Le Courrier Lavaux-Oron-Jorat
Sur Twitter
ThomasCramatte

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Applaudir

L'habitude, émouvante, a été prise un peu partout dans le monde, y compris ici en Suisse: chaque jour la population manifeste sa gratitude à l'endroit du personnel soignant qui se bat contre la propagation du coronavirus en applaudissant de concert, rassemblée aux fenêtres ou sur les balcons. Ce concert bruyant, accompagné parfois de cris, de chants, ou de coups de klaxon, réchauffe les cœurs et montre que bien que distants, voire séparés, nous restons ensemble pour cette campagne pour la vie, en attendant de reconquérir un quotidien que Covid-19 nous a dérobé.

«Applaudir» nous vient tout simplement du verbe latin «applaudere» qui a exactement le sens que nous lui connaissons: battre des mains en signe de satisfaction ou d'approbation. Il est probable que l'habitude qui consiste à faire du bruit en frappant les deux mains nous soit arrivée de l'Antiquité grecque et de sa tradition du théâtre. Les anciens Grecs étaient très friands de représentations théâtrales et exprimaient bruyamment leur contentement ou leur désapprobation, pendant ou après chaque spectacle, en tapant du pied, sifflant, criant ou en tapant dans ses mains. Les Romains, qui adoptèrent la culture grecque pour créer leur propre tradition théâtrale, s'emparèrent à leur tour de cet usage.

Au III^e siècle av. J.-C., le dramaturge et auteur comique latin Plaute note parfois dans l'épilogue de ses pièces, à l'usage des comédiens, la mention «Valet et plaudite», ce qui veut dire «Au revoir, et applaudissez». Les historiens rapportent aussi qu'au VII^e siècle, l'empereur byzantin Héraclius, pour impres-

ultime hommage à leur carrière cinématographique ou théâtrale, cette pratique a fini par s'étendre aux personnalités publiques, puis aux défunts anonymes.

A l'heure du confinement et, parfois de la solitude, songeons à cette pensée de la romancière française Katherine Pancol: «C'est cela la vraie solitude:

se retrouver seule et apprendre à s'estimer, avancer dans le vide sans autres encouragements, sans autres applaudissements que ceux que l'on s'accorde dans le silence du tête-à-tête de l'âme».

En guise de conclusion, l'auteur de ces lignes tient à adresser ses fervents applaudissements non seulement à toutes celles et ceux qui, dans les hôpitaux, les cliniques, les EMS et les pharmacies se dévouent pour sauver des vies, parfois au risque de leur propre santé, mais aussi à toutes celles et ceux qui renoncent au confinement, avec souvent la peur au ventre, pour nous aider à affronter cette crise sans précédent: les femmes et les hommes qui se dévouent dans les secteurs de l'alimentation, des transports, des télécommunications, de l'information, de la sécurité, etc. A vous toutes et vous tous, j'adresse, de concert avec les lecteurs de cette modeste chronique, un tonitruant tonnerre d'applaudissements et un immense, un très sincère MERCI!

Georges Pop



Brève

Pully, les cloches du Prieuré sonnent la solidarité

La commune de Pully et la paroisse protestante de Pully-Paudex s'unissent pour faire sonner les cloches du Prieuré chaque soir à 19h.

Depuis quelques jours, les cloches de nos églises restent muettes, condamnées au chômage technique. En écho aux actes de solidarité qui se multiplient un peu partout (voisinage, applaudissements quotidiens sur les balcons, bougies allumées sur le rebord des fenêtres chaque jeudi soir, etc.) la commune de Pully et la paroisse protestante de Pully-Paudex s'unissent pour faire sonner les cloches du Prieuré chaque soir à 19h, pendant cinq minutes, et ce dès le lundi 23 mars.

A cette occasion, toute la population est invitée à avoir une pensée ou formuler une prière, selon son souhait et ses convictions, pour toutes les personnes qui doivent affronter cette crise, que ce soit dans la solitude de leur logement, ou à l'extérieur, comme par exemple les employés dans les points de vente, les éducateurs, les civilistes, les militaires, les employés de la protection civile, les policiers, les ambulanciers, les soignants, les employés des services publics, les bénévoles, et tant d'autres, sans oublier ceux qui perdent ou perdront leur emploi à cause de cette crise. Ce temps que nous vivons est douloureux, mais c'est ensemble et solidaires que nous le traverserons.

La Municipalité de Pully

Publicité

1. BLANZ
Fournisseur mobile

DÉCROCHER LA LUNE.

Être «Meilleur Opérateur Mobile de Suisse», c'est aussi faire l'impossible pour vous.

3 MOIS OFFERTS*
CARTES SIM GRATUITES

Distribué par **VO Énergies**



Communiqué officiel de la Commune d'Oron



RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires de chien(s) sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer, avec le carnet de vaccinations, au contrôle des habitants, Le Bourg 9 à Oron-la-Ville, jusqu'au **31 mars 2020** (ce n'est en aucun cas le vétérinaire qui fait le nécessaire):

- Les chiens achetés ou reçus en 2019
- Les chiens nés en 2019 et restés en leur possession
- Les chiens décédés, vendus ou donnés en 2019
- Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

L'annonce peut être faite par Internet sur le site: **www.oron.ch - Guichet virtuel - inscriptions - inscription des chiens et transmettre une copie du carnet de vaccination.**

La Municipalité rappelle également que la vaccination antirabique est obligatoire pour tous les chiens se rendant à l'étranger.

La Municipalité informe encore les détenteurs de chiens qu'en application du règlement du 25 février 2002 modifiant celui du 20 décembre 1978 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, **tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un chien nouveau-né** doit l'identifier au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

Cette obligation est effective pour tous les chiens dès le **1^{er} octobre 2002**.

Rappel, les personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS ou du Revenu d'insertion (RI) sont exonérées de l'impôt, sur présentation à nos guichets, du justificatif de la Caisse de compensation AVS ou du Centre social régional (CSR).

Tout chien trouvé sans collier ou non identifié au moyen d'une puce électronique sera saisi et mis en fourrière officielle, conformément au règlement du 14 mai 1997 sur le séquestre et la mise en fourrière d'animaux.

La Municipalité

Dégustation & vente du Clos d'Oron

Blanc: Chardonne 2018 AOC Lavaux
Rouge: Chardonne 2018 Gamaret-Garanoir AOC Lavaux

Au magasin Landi à Oron-la-Ville

Vendredi 3 avril de 16h à 18h30
Samedi 4 avril de 10h à 16h
Rabais spécial 10%

admin@oron.ch
www.oron.ch



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Adjonction Construction d'un couvert relié à l'habitation et d'un mur de soutènement

Situation: Chemin de la Chesaude 50

N° de la parcelle: 1394

N° ECA: 1010

N° CAMAC: 193323

Référence communale: 1994

Coordonnées géo.: 2°54'245 / 1°15'2560

Propriétaires: Magali et Stéphane Marbehant

Auteur des plans: Sergio Ponti Atelier d'architecture Sergio Ponti Arch. ETS-UTS

Demande de dérogation: Art. 9.2 du règlement communal (distance à la limite) art. 9.9 pente toiture couvert inférieure à 50%

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte **du 28 mars au 26 avril 2020**

La Municipalité

Le Chœur de Rivaz-St-Saphorin
Présente:
LE PRINCE
Inspiré du Roi Louis XIV

Vendredi 20 et 21 novembre 2020 à 19h15
Samedi 21 et 22 novembre 2020 à 15h15
Dimanche 22 novembre 2020 à 17h

Reportés aux dates du 13, 14, 15, 20, 21 et 22 novembre 2020

Direction artistique: Anna Hernandez
Mise en scène: Stéphanie Mango
Prix: Adultes: 30.- Enfants de 7 à 15 ans: 20.-

GARAGE DE CORSY
Vente, achat et réparation

45, route de Corsy
VD - 1093 La Conversion

+41 79 824 44 89
info@garagedecorsy.ch

Cherche:
Mécanicien polyvalent
50% - Senior ou jeune retraité bienvenu
Salaire selon barème UPSA

Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur, et son apprentie Océane sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

Laiterie-Fromagerie CHESALLES /ORON

Livraisons à domicile / préparations de vos commandes
En cette période difficile, nous aimerions vous aider à notre manière

Nous vous proposons deux solutions:

- Nous nous ferons un plaisir de vous livrer à domicile dans un rayon de 10 km. Avec paiement comptant.
- Nous préparons vos commandes à venir retirer en magasin.

Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 8h à 11h30 au 079 546 87 37

Vous avez également la possibilité de nous transmettre un message avec votre nom, adresse et un numéro de téléphone.

Les livraisons à domicile se feront les **mardis et jeudis matin**.

Notre magasin reste ouvert selon les horaires habituels

Toute l'équipe de la fromagerie de Chesalles-sur-Oron vous remercie. **Prenez soin de vous et de vos familles.**

Vous avez des meubles anciens ou modernes à restaurer par un artisan ?

Atelier décoration En Face
Christian Gilliéron, tapissier-décorateur - Grand-Rue 5, 1083 Mézières
[079 358 35 28 - 021 903 28 41 - www.atelier-enface.ch

Grand choix de tissus

Giller cuisines+

Avoir du goût...
... 100% Suisse

Nous fabriquons votre cuisine selon vos envies à un prix AL DENTE

www.davidgiller.ch - 1608 Chesalles-sur-Oron - 021 907 85 08

Nos prochaines parutions:
les 9 et 23 avril

Palézieux / Châtel-St-Denis

Tous se sont également largement rangés derrière leur président et sa décision

Boxe : le meeting du samedi de Pâques est annulé

La grave crise sanitaire que traverse notre pays – et le monde entier –, a bien évidemment eu raison du traditionnel meeting de boxe de Palézieux, organisé chaque année, le samedi de Pâques, sous l'égide du Boxing Club Châtel-St-Denis. C'est donc avec un grand regret, mais par une décision qu'il qualifie de logique, que son président François Gilliland, a dû se résoudre à annuler cette belle et importante manifestation sportive qui devait réunir de nombreux boxeurs, de niveau international, en provenance tant de Suisse et que de l'étranger. C'est

doute subsistait pour le meeting en espérant un hypothétique revirement

totallement. Tous ont conscience que nous devons nous protéger et, pour

« Les boxeurs continuent à s'entraîner, mais SEULS ! Et sans se blesser car les hôpitaux sont déjà assez surchargés ! »

(François Gilliland, président du Boxing-Club Châtel-St-Denis)

de situation, espoir très vite mis à mal par l'aggravation de la propagation de la maladie qui imposait notamment, et dans la même logique, l'annulation des championnats romands de boxe, des championnats suisses juniors, de même que toute la chaîne des différents sports qui subissait le même sort.

En ce qui concerne les pertes financières occasionnées par cette annulation, François Gilliland tempère: « L'aspect financier de l'évènement n'est pas le plus important, car ces meetings ne sont pas organisés afin de nous procurer des bénéfices, bien au contraire, et ce n'est pas le but recherché par notre club. Le plus important reste le sport au sens noble du terme ».

La fermeture de la salle d'entraînement a naturellement eu une forte répercussion sur tous les sportifs et sur leur état d'esprit, mais tous, bien que regrettant cette décision, la comprennent, la soutiennent et l'acceptent

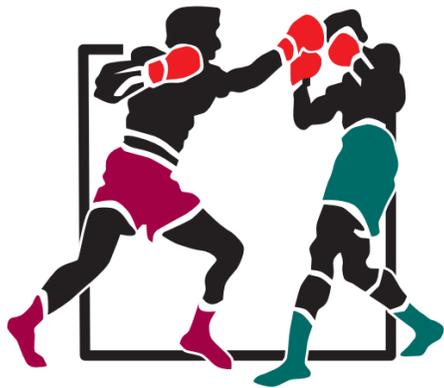
cela, nous isoler. Et tous se sont également largement rangés derrière leur président et sa décision.

Mais François Gilliland, toujours positif, dynamique et entreprenant, ne baisse pas les bras ! C'est ainsi qu'il a fait parvenir à tous ses membres des séries d'exercices appropriés à leur sport favori, à mettre en œuvre, seuls, à leur domicile, sur leur balcon, dans leur jardin ou dans leur salon, afin que leur système cardiovasculaire et leur musculature puisse être maintenus dans la meilleure des formes. Une belle initiative, également excellente pour le moral des sportifs !

Et le futur de la manifestation semble bien assuré même s'il n'est pas envisagé un report du meeting pour cette année. Mais François Gilliland donne, d'ores et déjà rendez-vous à tous l'année prochaine, même période et même lieu. Il confirme que la date est d'ores et déjà réservée, tant auprès de SwissBoxing qu'auprès de la commune pour l'occupation de la salle.

Michel Dentan

Infos : www.bc-chatel.ch



d'ailleurs aux environs du début du mois de mars, bien avant les mesures ordonnées par les autorités cantonales et fédérales, qu'il avait pris la décision de fermer la salle d'entraînement du club, afin de protéger la santé des sportifs et la sécurité de leurs familles et de leur entourage. Un petit



François Gilliland, président du Club, reste souriant et positif malgré la difficile situation actuelle

Puidoux – Chexbres – Rivaz – Saint-Saphorin

La solidarité se confirme

En complément à l'annonce ci-jointe annonçant le service offert aux seniors par la Jeunesse de Puidoux, on pourrait ajouter les remarques suivantes :

Durant cette période très particulière liée à la pandémie du Covid-19 toutes les personnes souhaitant des renseignements sur l'organisation communale peuvent trouver réponses à leurs questions sur le site internet des 4 communes, à savoir :

www.puidoux.ch

www.chexbres.ch

www.rivaz.ch

www.saint-saphorin.ch

Sur chacun des sites communaux, la situation concernant le Covid-19 est traitée en indiquant le moyen de contacter la commune par email ou par téléphone pour toutes les relations courantes usuelles telles que contrôle des habitants, service des eaux, de la voirie, de la sécurité, etc.

Il y a aussi les informations concernant la déchetterie, les manifestations, les écoles, etc.

La belle initiative d'entraide de la Jeunesse de Puidoux se trouve également sur les sites communaux.

On y découvre aussi l'initiative de Julien Rilliet, par la création d'une application visant à s'entraider durant le Covid-19.

Chacun s'engage à respecter les directives fédérales, cantonales et communales en apportant sa contribution citoyenne à la vie communautaire pour faire face à ce fléau.



AVIS AUX SENIORS ET AUX PERSONNES A RISQUE DES COMMUNES DE PUIDOUX-CHEXBRES RIVAZ-ST-SAPHORIN

Durant cette période extraordinaire que nous fait vivre le Covid-19 en chamboulant nos habitudes et notre mode de vie, la société de Jeunesse de Puidoux se mobilise pour vous apporter son aide !

Que ce soit pour effectuer vos courses, envoyer du courrier ou apporter vos déchets à la déchetterie, vous pouvez contacter la Jeunesse de Puidoux à l'aide des coordonnées ci-dessous :

Marius Fiaux
078 605 19 23
marius.fiaux@gmail.com

En accord avec les Communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin, nous encourageons les seniors et les personnes à risque à faire appel à ce service !

Nous remercions d'ores et déjà la Jeunesse de Puidoux pour son dévouement et son témoignage de solidarité.



La Commune de Puidoux a mis en place un système pour permettre aux aînés ou personnes à risques n'ayant pas de carte bancaire, twint ou moyen de paiement en ligne, et qui ne pourront plus se déplacer, de faire leurs courses à crédit.

La Commune de Puidoux est commune boursière pour les communes de Puidoux-Chexbres-Rivaz et Saint-Saphorin.

La Municipalité délègue la Jeunesse de Puidoux pour faire les courses pour les 4 communes du cercle, soit Puidoux, Chexbres, Rivaz et Saint-Saphorin.

Les Jeunes seront en possession d'une carte de légitimation dûment signée par la Commune de Puidoux

Jean-Pierre Lambelet

Publicité

berdoz
électroménager & cuisines

Sur ordre des autorités et en raison de mesures sanitaires,

notre magasin doit provisoirement rester fermé !

Un service de piquet minimum est maintenu pour les interventions d'URGENCE, tels que les buanderies des immeubles / frigos et congélateurs.

Contact:

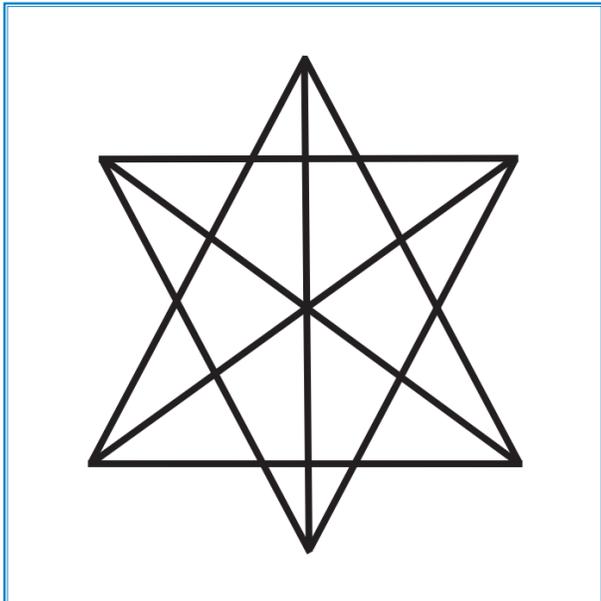
bons.gerance@berdoz.ch ou info@berdoz.ch

Tél. 021 728 30 28

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Berdoz Electroménager SA | Avenue de Lavaux 63 | 1009 Pully

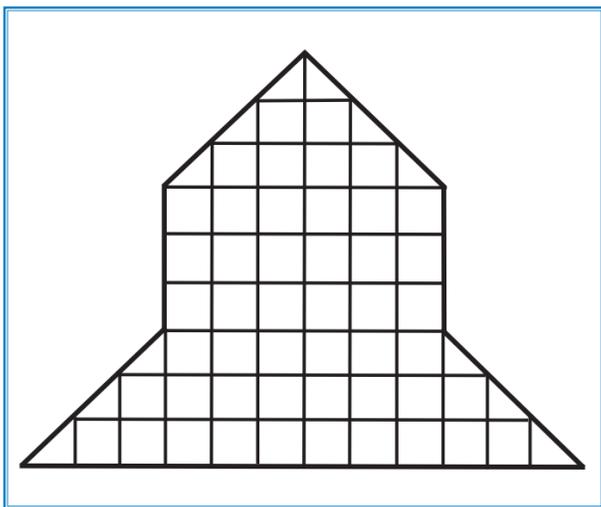
CONSTRUCTION - Niveau Ado



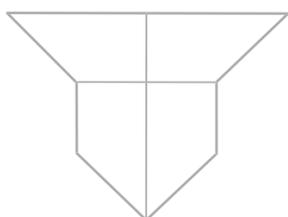
Combien y'a-t-il de **triangles** dans cette figure ?

SOLUTION 56 triangles

CONSTRUCTION - Niveau Ado

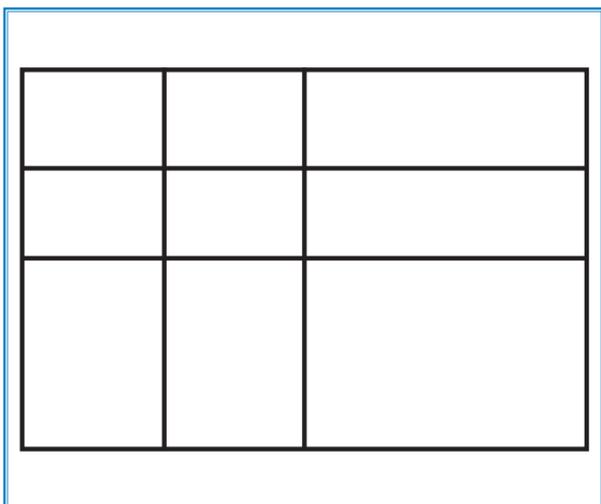


Comment couper cette figure en **quatre parties** rigoureusement identiques ?



SOLUTION

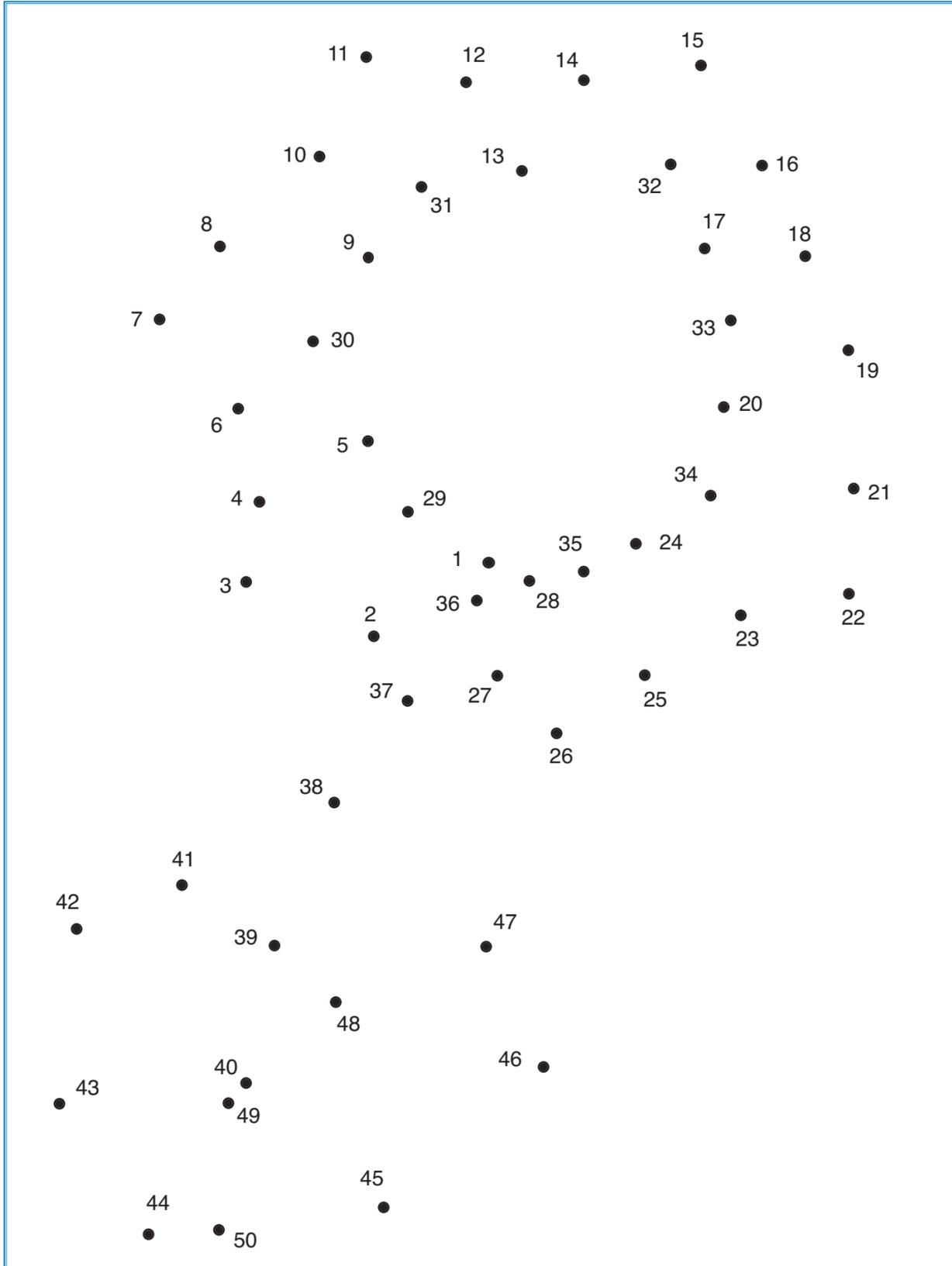
CONSTRUCTION - Niveau Enfant



Combien y'a-t-il de **rectangles** dans cette figure ?

SOLUTION 34 rectangles

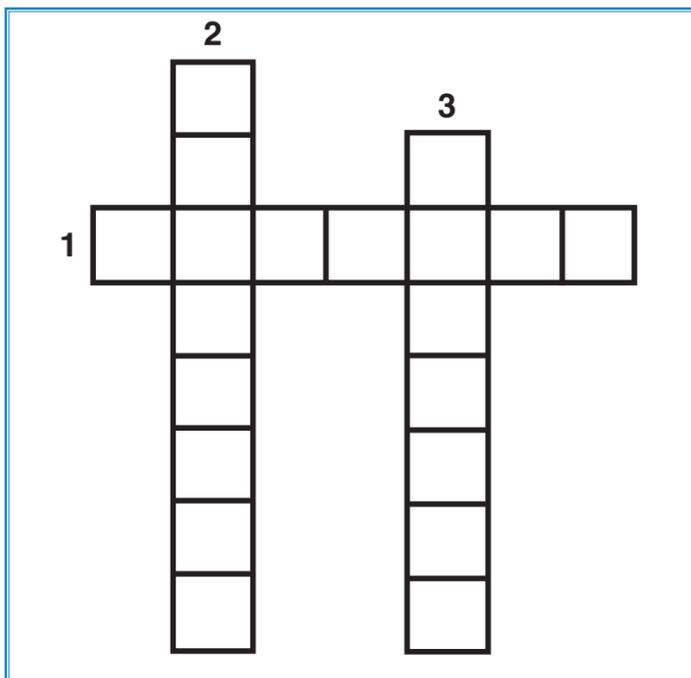
LE DESSIN NUMÉROTÉ - Niveau Enfant



Reliez les points entre eux. **Vous trouverez une fleur qui se cache !**

SOLUTION • Une marguerite

CHARADES - Niveau Enfant



Trois charades pour découvrir **trois instruments de musique !**

1. Mon premier est une plante parasite
Mon deuxième vient à une heure avancée

Mon tout est un instrument à cordes

2. Mon premier est d'une dimension élevée
Mon deuxième se fabrique avec l'arbre

Mon tout est un instrument à vent

3. Mon premier est une grosse mouche piqueuse
Mon deuxième est un imposant village

Mon tout est un instrument de percussion

SOLUTION 1. Gui - Tard : Guitare • 2. Haut - Bois : Hautbois • 3. Taon - Bourg : Tambour

Covid-19 - A la maison

En famille pour affronter l'épisode de semi-confinement en toute sérénité

Occuper ses enfants à l'heure de « rester à la maison »

Les établissements scolaires fermés jusqu'au 19 avril, les parents se creusent les méninges pour occuper leur enfant. Entre travail à distance et école à la maison, il n'est pas simple de trouver des activités, d'autant plus que l'accès aux parcs publics est limité.

Ci-dessous, vous trouverez une série d'idées à réaliser en famille pour affronter l'épisode de semi-confinement en toute sérénité.

L'école à la maison

BDRP (www.bdrp.ch), La banque de ressources pédagogiques des enseignants vaudois est normalement réservée aux enseignants. Depuis la fermeture des établissements vaudois, cette plateforme internet est accessible par tous. On y retrouve une multitude d'activités afin d'instruire nos têtes blondes.

Du primaire au secondaire, des mathématiques à la géographie en passant par le français, voilà de quoi tenir même en cas de prolongation des restrictions.

Hachette (<https://monespace-educ.fr>) ouvre l'ensemble de ses manuels scolaires. Une visionneuse PDF permet un accès rapide depuis n'importe quel outil informatique.

Le magazine La Salamandre (www.salamandre.org) aiguise la curiosité des enfants sur le monde animal. Des contenus gratuits sont mis à disposition pour découvrir la nature depuis chez vous.

Visiter sans bouger de chez soi

Le site **Geo.fr** propose une visite virtuelle des plus grands musées au monde. Le Louvre,

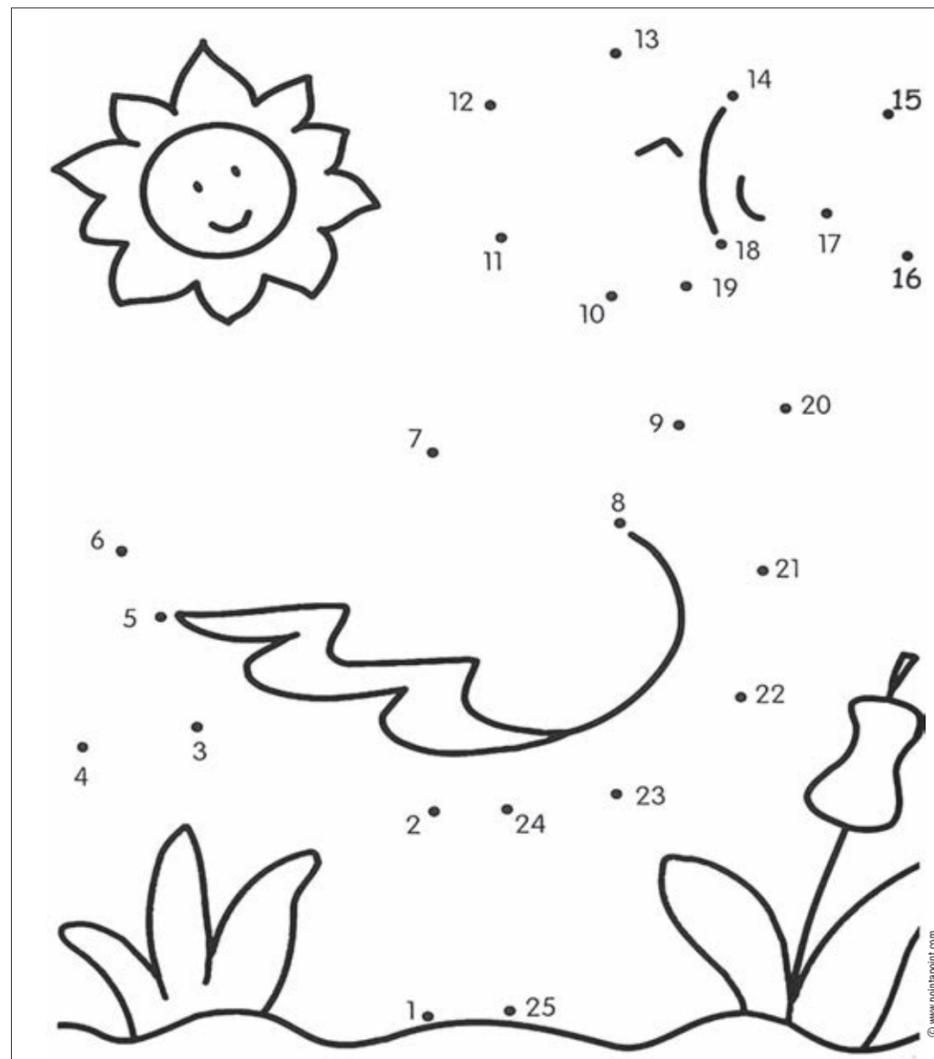
Museum of London, le musée d'art moderne de New York (MOMA), le château de Versailles en passant par le musée provençal du Hubei à Wuhan. Le foyer du tant redouté virus détient plus de 200'000 reliques culturelles. Google Arts & Culture permet de contempler 216 pièces derrière son écran.

Bricolage

Pour se distancer des écrans, le bricolage est très instructif pour les enfants.

- Jardiner ou planter des graines sur le balcon tout en tenant un « journal de pousse ». Cela permettra à l'enfant d'observer la magie des plantes et leur évolution quotidienne.
- Vous trouverez un large choix de bricolages possible à partir de rouleaux de papiers toilette.
- A partir de bâtonnets de brochettes, il est possible d'improviser un théâtre de marionnettes: il suffit de coller des dessins de personnages et le tour est joué.
- Les briques de lait vides représentent également un produit de distraction. Porte-monnaie, maison, voitures, nichoir à oiseaux, etc.
- Pour les parents ne craignant rien pour leurs sols, ils peuvent simplement mettre à disposition du carton, peinture et colle afin de laisser libre cours à la créativité de leur enfant.

Thomas Cramatte



Joyeuses Pâques!

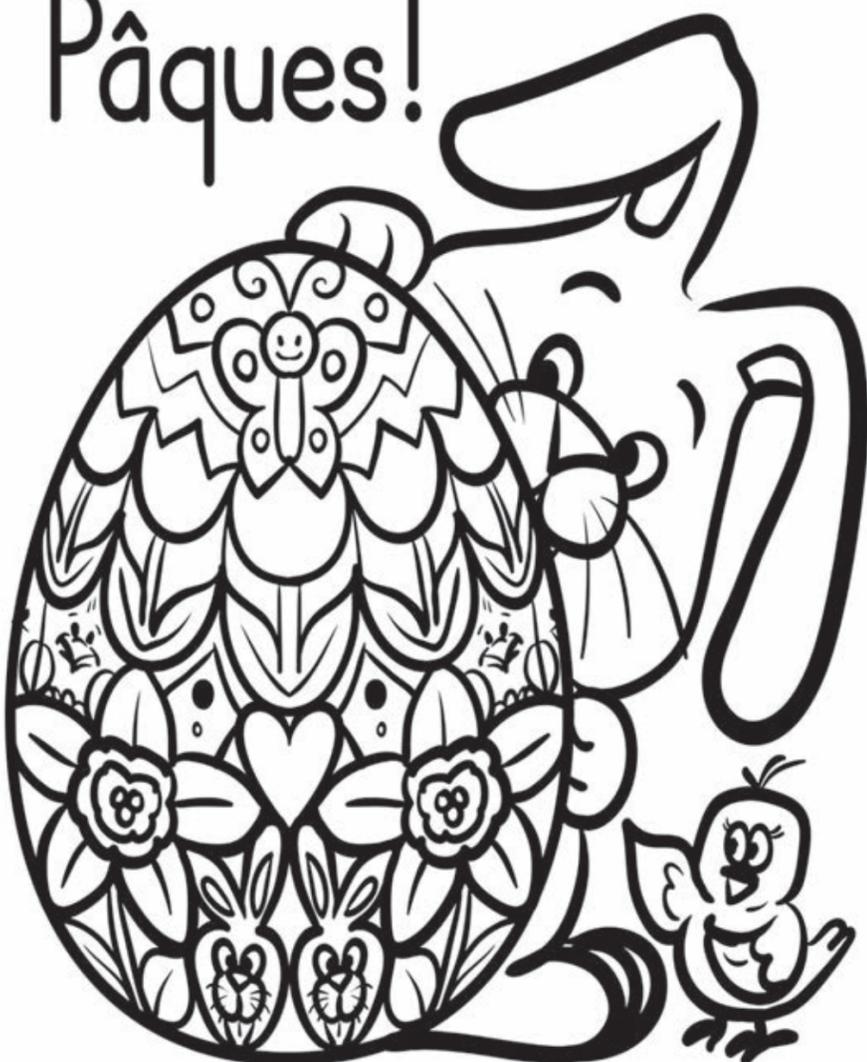


Illustration © 2020 Amélie Pepin - www.ameliepepin.com

Coronavirus - Enseignement

Le point sur l'école à distance

La période exceptionnelle et inédite que traverse la Suisse a contraint les écoles à fermer leurs portes. En concertation avec le Conseil fédéral, le canton de Vaud a établi l'arrêt de l'enseignement traditionnel dès le lundi 16 mars et jusqu'à fin avril. La lutte contre le Coronavirus oblige les enseignants à redoubler d'efforts pour maintenir le programme scolaire via un enseignement à distance.

Les autorités cantonales doivent garantir des solutions d'accueil pour les enfants ne pouvant pas bénéficier d'une garde privée. Ce qui est particulièrement le cas pour les parents travaillant dans le secteur médical ou dans les commerces d'alimentation. Avec les nouvelles règles en vigueur, seules les UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) d'urgence restent ouvertes.

« Nous devons à tout prix éviter que les grands-parents se chargent de garder les enfants. Les personnes au-delà de 65 ans représentant un groupe à risque », déclarait le conseiller fédéral Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur lors d'une conférence de presse.

Ecole à la maison

L'enseignement obligatoire n'est pas le seul touché par les restrictions fédérales. Les apprentis, les gymnasiens, les universitaires ainsi que tous les élèves d'écoles privées se retrouvent dans l'obligation de rester chez eux. Malgré cette interruption, l'école continue. Les établissements scolaires ont mis en ligne des plateformes

d'enseignement à distance. Les élèves peuvent accéder en tout temps à leur formation sur le site internet de leur établissement scolaire. Mais la réussite de l'enseignement à distance réside dans les efforts fournis par le corps enseignant.

« Certains ne dorment plus depuis vendredi pour permettre un enseignement vidéo », déclare Michel Bovard, directeur de l'établissement primaire et secondaire Centre Lavaux.

Après l'annonce du vendredi 13 mars, tous les élèves ont été contactés afin d'expliquer la suite de la procédure. Pour éviter de prendre un retard trop important sur le programme, les enseignants se sont filmés en train de donner leur cours. Les vidéos sont accessibles sur les plateformes des établissements.

Après une semaine d'écolage à distance, la DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture) tient tout particulièrement à remercier les enseignants pour leur créativité de ces démarches. La Conseillère d'Etat Cesla Amarelle donnera une conférence de presse le mardi 24 mars par vidéoconférence afin d'informer sur la suite de l'enseignement à distance. Un des points les plus importants est d'uniformiser les cours en fonction des niveaux et des établissements scolaires.

Nous participerons à cette assemblée afin d'apporter plus de précision dans notre édition du 9 avril.

Thomas Cramatte





ARRÊTÉ

du 18 mars 2020 d'application de l'ordonnance fédérale 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) et sur les mesures de protection de la population et de soutien aux entreprises face à la propagation du coronavirus COVID-19

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

Vu l'article 40 de la loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme,

vu l'ordonnance 2 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19),

vu la qualification de «pandémie» prononcée par l'Organisation Mondiale de la Santé,

vu les articles 3 litt. c) et 4 de la loi sur la protection de la population,

vu l'article 26 a de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat,

vu l'article 18 de la loi sur l'emploi,

arrête

Art. 1^{er}

¹ Le présent arrêté contient les dispositions d'application dans le Canton de Vaud de l'ordonnance 2 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) (ci-après l'ordonnance 2 COVID-19), ainsi que les dispositions complémentaires du Conseil d'Etat.

Art. 2

¹ L'état de nécessité est prononcé pour l'ensemble du territoire cantonal et le plan ORCA est mis en œuvre.

Art. 3

¹ Les rassemblements privés non visés par l'ordonnance 2 COVID-19 sont limités à 10 personnes, voire à 5 personnes dans les parcs, jardins publics et aires de jeu.

² Ces rassemblements sont conditionnés au respect strict des normes d'hygiène et de distance sociale communiquées par les autorités sanitaires.

Art. 4

Les entreprises, notamment dans les domaines de la construction et de l'industrie, qui ne peuvent respecter les normes d'hygiène et de distance sociale communiquées par les autorités sanitaires, mettent immédiatement fin à l'activité concernée.

Art. 5

¹ Les établissements autorisés au sens de l'article 6 de l'ordonnance 2 COVID-19 peuvent pratiquer les horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 7h à 20h ;
- le samedi : 7h à 19h.

² Les horaires dominicaux demeurent inchangés.

³ L'alinéa 1^{er} n'est pas applicable aux établissements bénéficiant déjà d'horaires plus étendus.

Art. 6

¹ Les dérogations au sens de l'article 7 de l'ordonnance 2 COVID-19 ne peuvent en principe être octroyées que si un intérêt public prépondérant le justifie et pour des manifestations limitées à 10 personnes.

² Les chefs des départements en charge de l'économie et de la santé sont compétents, en concertation, pour octroyer, par voie de directives, les dérogations au sens de l'article 7 de l'ordonnance 2 COVID 19.

³ Le chef du département en charge de l'économie est compétent pour rendre les décisions spécifiques y relatives après consultation de la cheffe du département en charge de la santé.

Art. 7

¹ Les entreprises, institutions privées et administrations communales mettent tout en œuvre pour éviter l'accès au lieu de travail et sont exhortées à faciliter le télétravail. Elles prennent toutes les mesures nécessaires permettant le respect strict des normes d'hygiène et de distance sociale communiquées par les autorités sanitaires.

² Les entreprises et les institutions privées et administrations communales sont exhortées à ne demander des certificats médicaux pour l'absence de leurs employés qu'à partir du 10^e jour d'absence.

Art. 8

¹ Les guichets des administrations cantonales et communales sont en principe fermés.

² Des exceptions peuvent être autorisées par le chef de département concerné, respectivement par les municipalités après consultation des préfets, pour les communes, afin de garantir les services impératifs à la population, dans le respect strict des normes d'hygiène et de distance sociale communiquées par les autorités sanitaires.

³ Le Conseil d'Etat peut, en cas d'urgence, autoriser un conseil communal ou général à prendre des décisions sans se réunir. Il fixe les conditions de cette autorisation.

Art. 9

¹ Le département en charge de la formation et de la jeunesse est compétent pour mettre en œuvre l'article 5, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance 2 COVID-19.

² Il met également en œuvre l'article 5, alinéa 3 de l'ordonnance 2 COVID-19, en concertation avec le département en charge des infrastructures et des ressources humaines.

Art. 10

¹ Le département en charge des infrastructures et des ressources humaines organise et adapte la prestation d'accueil de jour préscolaire des enfants.

² La cheffe du département en charge des infrastructures et des ressources humaines est compétente pour édicter les dispositions précisant les modalités de cet accueil.

Art. 11

¹ Pour permettre la mise en œuvre de mesures d'accompagnement urgentes en faveur de l'emploi, il peut être dérogé aux dispositions du règlement d'application sur l'utilisation du Fonds cantonal de lutte contre le chômage.

Art. 12

¹ La protection civile est mise sur pied dans son ensemble. Seuls les membres appartenant au système de santé du canton peuvent être dispensés. Le chef de l'EMCC peut prévoir d'autres catégories de dispenses.

Art. 13

¹ Les visites dans les établissements hospitaliers et dans les EMS, ou autres lieux d'hébergement de personnes vulnérables, privés ou publics, sont interdites. Les directions de ces établissements peuvent toutefois exceptionnellement autoriser des visites dans les cas de rigueur.

² Dans ces établissements, les espaces de réunions et les espaces communs sont soumis au respect strict des normes d'hygiène et de distance sociale communiquées par les autorités sanitaires.

Art.14

¹ Le Conseil d'Etat veille à informer à temps la présidence du Grand Conseil et du Tribunal cantonal de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures qu'il prend.

Art. 15

¹ Les autorités de police cantonales et communales effectuent les contrôles requis pour assurer la bonne exécution de l'ordonnance 2 COVID-19 et du présent arrêté, sous la coordination de l'EMCC.

² Les Municipalités et les Préfets collaborent à la bonne exécution de l'ordonnance 2 COVID-19 et du présent arrêté sous la coordination de l'EMCC.

Art. 16

¹ Les contraventions aux articles 3 à 5 du présent arrêté sont punies d'une amende de 20'000 francs au plus. En cas de récidive, l'amende peut être de 50'000 francs au plus.

² Les préfets sont compétents pour prononcer l'amende. La loi du 19 mai 2009 sur les contraventions est applicable.

³ Les dispositions pénales de l'ordonnance 2 COVID-19 sont réservées.

Art. 17

L'arrêté du 16 mars 2020 relatif aux mesures de protection de la population et de soutien aux entreprises face à la propagation du coronavirus COVID-19 est abrogé.

Art. 18

¹ Le présent arrêté entre en vigueur le 18 mars 2020 à 18h et est en vigueur jusqu'au 19 avril 2020.

² Si la validité des articles 5 à 9 de l'ordonnance 2 COVID-19, dans sa teneur au 17 mars 2020, est prolongée, celle du présent arrêté est automatiquement prolongée dans la même mesure.

La Présidente :
Nuria Gorrite

Le Chancelier :
Vincent Grandjean

Covid-19 – Actions d'entraide

Actions citoyennes et solidaires

La distance nous rapproche

Tour d'horizon des initiatives solidaires pour s'entraider durant cette période rythmée par le coronavirus. Les restrictions du Conseil fédéral obligent la société à ralentir. Les distances sont certes nécessaires, mais un incroyable élan de solidarité rapproche les citoyens. Des démarches solidaires fleurissent afin d'aider les personnes dans le besoin.

Depuis le 13 mars dernier, l'économie tourne au ralenti. La plupart des entreprises sont fermées, les écoles vidées et les personnes âgées invitées à rester chez elles dans le but d'éviter la propagation du virus. Le Conseil fédéral l'a annoncé en ouverture de sa désormais traditionnelle conférence de presse du vendredi.

Les groupes d'entraide sur Facebook

Le groupe Facebook «Groupe d'entraide Région Oron» compte actuellement près de 230 abonnés. Prête à se déplacer à domicile, la «Jeunesse de Palézieux» communique largement via les réseaux sociaux et la pose d'affiche dans les centres commerciaux régionaux.

Des utilisateurs privés proposent également leurs services simplement par message Facebook. Il suffit de naviguer quelques instants sur le réseau bleu pour trouver le compte des personnes disponibles. Les communes sont nombreuses à avoir mis sur pied une application mobile.

Les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (<https://www.prosenectute.ch>) soutiennent les personnes âgées grâce à une chaîne téléphonique garantissant le contact entre les seniors et les aidants.



Le site internet «Aide maintenant» (<https://www.aide-maintenant.ch>) recense la majeure partie des groupes d'entraide. Avec son slogan «Ensemble contre Corona», cette plateforme de coordination est recommandée par l'OFSP afin de trouver rapidement de l'aide.

Les parents travaillant dans le milieu hospitalier peuvent trouver un service de baby-sitting sur le site «Babysitting24» (<https://babysitting24.ch>).

Pas seulement numérique

Tout le monde ne possède pas un smartphone. Certaines communes distribuent un tout-ménage afin d'informer la population sur les structures d'entraide. La distribution d'un tout-ménage à un coût, pour cette raison les communes sensibilisent uniquement les personnes dites à risque. On retrouve simplement des numéros de téléphone à contacter en cas de nécessité.

Malgré les difficultés actuelles subies par la presse locale, son rôle est capital. Il faut en effet continuer d'informer le plus grand nombre quant à l'évolution de la situation.

Les distances de sécurité n'ont pas fini de nous éloigner jusqu'au retrait des restrictions, mais la créativité des citoyens profite à la solidarité.

Thomas Cramatte

Réagir à cet article :

- Sur Facebook: [Le Courrier Lavaux-Oron-Jorat](#)
- Sur Twitter: [ThomasCramatte](#)



«J'aimerais aussi remercier toutes les personnes qui ont proposé leur aide», déclare le conseiller fédéral Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur. Restrictions de déplacements et diminution de la vie sociale, cette période particulière est propice à l'entraide.

Actions gratuites

Des actions solidaires fleurissent partout: sur les réseaux sociaux, via des applications mobiles ou encore directement dans les boîtes aux lettres. Le but est bien sûr d'épargner les plus vulnérables en leur apportant des vivres ou des produits de première nécessité, de garder les enfants des parents travaillant pour une cause sanitaire ou encore de se rendre à la déchèterie. Les Jeunes campagnardes ont rapidement proposé une multitude d'aides. «Nous avons déjà fourni des vivres à beaucoup de personnes qui ne pouvaient pas sortir de chez elles. Mais nous avons l'impression que certaines n'osent pas nous appeler, car elles pensent que nos services sont payants», communique Alain Chamot, président de la jeunesse de Palézieux.

Applications mobiles

Sur le modèle de la commune de Vevey, plus de 40 communes ont emboîté le pas avec ce système accessible en quelques clics. Avec toujours le même but, Lutry met en relation ses citoyens via «Lutry solidaire» (<https://lutry.glideapp.io>), Oron n'est pas en reste avec «Oron-région Coronavirus» (<https://oron-region.glideapp.io>).

«D'ici les prochains jours, on devrait voir un grand nombre de communes proposant ce service d'aide gratuit», nous apprend Etienne Blanc, municipal à la commune de Lutry.



Gratuitement et dans le respect des consignes de sécurité, les bénévoles invitent les personnes dans le besoin à prendre contact avec la jeunesse la plus proche de leur lieu d'habitation. Les administrations communales peuvent également mettre en relation les aidants et les bénéficiaires.



Pratique

En manque de désinfectant ?

Le vinaigre aux mille et une vertus

Les soldats romains savaient se rafraîchir de « posca », un mélange d'eau et de vinaigre, et au Moyen-Age, toutes les astuces étaient bonnes. On en buvait, on s'en servait comme condiment, pour conserver les aliments, pour la toilette, mais aussi pour lutter contre les maladies fréquentes à l'époque: la peste, la lèpre et les morsures de serpents.

Aujourd'hui plus que jamais avec le covid-19, nous devons être vigilant en supprimant le plus possible de bactéries. Malheureusement les désinfectants sont en rupture de stock, alors empruntons les astuces de nos grands-mères.

Un produit naturel peu coûteux et écologique

Il dégraisse, désodorise, désinfecte, fait briller, détartrer, enlève les tâches de calcaire. Il a l'avantage d'être totalement biodégradable et non toxique pour l'environnement. Appelé aussi vinaigre d'alcool cristal, c'est un allié efficace pour les tâches ménagères.

Voici quelques utilisations pratiques.

Nettoyant efficace

Pour le carrelage, les vitres, la cuisine, l'inox, la salle de bain. Mélanger 1/3 de vinaigre avec 2/3 d'eau, ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande ou autres ou de citron. Le nettoyage des plans de travail de la cuisine avec du vinaigre blanc limite l'apparition et la prolifé-

ration des moisissures. C'est également un très bon antibactérien.

Pensez à l'appliquer sur les surfaces les plus utilisées, poignées de portes, de fenêtres, de réfrigérateurs, interrupteurs, poussoir de toilettes, téléphones.

Nettoyage des sols

Rajouté dans le seau d'eau à raison d'un verre pour le lavage des sols. Le vinaigre est aussi utilisé dans l'eau

de rinçage pour rendre les sols plus brillants en éliminant les résidus de savons.

Attention! Ne pas utiliser de vinaigre sur du marbre ou toute autre surface poreuse ou calcaire.

Désinfectant pour la vaisselle

Ajouter 5 à 10 cl de vinaigre blanc dans le flacon de votre liquide à vaisselle, il renforcera les propriétés

dégraissantes. Remplacer le liquide de rinçage dans le lave-vaisselle par du vinaigre blanc, vos verres seront éclatant et votre machine détartrée.

Comme produit à vitre

On peut se servir du vinaigre blanc pour nettoyer ses vitres. Cela les fait briller et ne laisse pas de traces.

Nettoyer les bacs des animaux

Mettre un peu de vinaigre au fond

du bac (chats, lapins...), laissez agir 15 min., rincez à l'eau. Plus de traces et plus d'odeur. Cependant, sachez que l'odeur de vinaigre blanc ne plaît pas aux chats et que certains pourraient désertier leur litière lavée au vinaigre blanc. Testez une fois la méthode pour voir comment réagit Minou.

Adoucissant, détartrant

Mettez un bouchon doseur rempli de vinaigre blanc dans le bac adoucisseur du linge (sans l'adoucisseur). Ça ne laisse pas d'odeur, enlève toutes traces de lessives et préserve les couleurs. Le linge est doux et la machine ne s'entartre pas!

Désodorisant

Il est utilisé mélangé à de l'eau comme désodorisant pour combattre les mauvaises odeurs du four, du micro-ondes, du réfrigérateur, de la poubelle, etc. Aussi efficace pour effacer les odeurs d'urine de chat! Il suffit de passer du vinaigre à l'endroit du délit (laver avant bien sûr) et votre compagnon ne retournera pas s'y soulagier!

Mais aussi pour les fruits et légumes

Nettoyez les fruits et les légumes dans de l'eau avec quelques gouttes de vinaigre blanc. Ils seront ainsi désinfectés, débarrassés des pesticides et leur espérance de vie prolongée (l'odeur du vinaigre disparaîtra en séchant)



Danielle Bouvier

Maracon

Pour que personne ne soit oublié !

Lien solidaire

Par mesures de précautions, les conditions actuelles nous obligent à rester le plus possible à la maison, non seulement pour nous protéger, mais pour protéger les plus vulnérables. De plus, la fermeture des écoles peut être, pour certains parents obligés de se rendre à leur travail, source de tracas supplémentaires.

- Si vous avez besoin de quelqu'un pour faire des courses (possibilité de commander des « paniers de la ferme » de Maracon), de quelqu'un pour garder des enfants, de quelqu'un pour sortir le chien, de quelqu'un pour amener vos déchets au conteneur ou à la déchetterie ou de quelqu'un pour passer la tondeuse
- Si vous êtes disponible pour une ou plusieurs de ces tâches ou si vous avez d'autres propositions d'aide

Alors prenez contact avec nous et nous vous mettrons en lien :

076 509 40 22 (Patricia Zeller) n'hésitez pas à laisser un message, whatsapp, sms.

Les mardis et jeudis, le matin de 9h à 11h au 021 907 81 25 (bureau communal) ou par mail commune.maracon@bluewin.ch

Si vous avez plus de 65 ans, êtes malade ou à risque, restez à votre domicile et évitez les contacts directs avec les personnes qui n'habitent pas avec vous.

En lien, pour que personne ne soit oublié !

Patricia Zeller, municipale

Opinion



Coronavirus : maintenant et demain

Oui nous sommes dans une situation difficile. Le risque sanitaire a été expliqué en long et en large par les autorités et les milieux médicaux. Même si nous ne connaissons pas tout de ce virus, nous connaissons plus ou moins les bons gestes à avoir.

Ce qui est le plus difficile à gérer, c'est bien la transmission de cette maladie par des personnes infectées qui ne présentent pas ou pas encore de symptômes (un voisin, un ami, une personne qui vient nous aider, son enfant...). Et c'est là le plus grand paradoxe de ce mal qui peut être apporté par un être qui vous est cher ou qui vous veut du bien.

Alors comment faire? Acheter 40 kg de pâtes et 200 rouleaux de papier de toilette puis s'enfermer dans sa maison ?

C'est là que doivent intervenir le bon sens, la prise de responsabilité et l'acceptation du risque. Le bon sens, c'est de respecter les consignes données par les autorités: rester le plus possible à la maison sauf pour les besoins vitaux. La prise de responsabilité, c'est de respecter les normes d'hygiène très strictes lorsqu'on doit sortir ou aider une personne. L'acceptation du risque, c'est admettre que le risque zéro n'existe pas.

Travailler dans le milieu médical, aider une personne à risque, garder les enfants du personnel engagé, travailler dans la chaîne des produits indispensables, c'est un risque et ces personnes doivent être aidées et remerciées. Mais des risques, on en prend tous les jours, pour se rendre au travail, sur un chantier, en vacances.

C'est bien là le but du message: accepter le risque tout en apportant de l'aide aux personnes qui en ont besoin. C'est probablement là qu'on peut mesurer la valeur humaine et la grandeur d'une société.

Et après ce virus ?

J'ai été frappé par l'extrême vivacité de la nature en ce premier jour de printemps. Certes les conditions météorologiques ont été exceptionnelles mais ce qui m'a le plus impressionné, c'est la force du vivant qui contrastait avec le calme imposé par les restrictions de déplacement.

Cette crise majeure nous montre à quel point notre planète est forte et qu'on doit pouvoir y vivre encore longtemps.

Souvenons-nous de la provenance de nos produits alimentaires de base, de nos services publics, de notre responsabilité personnelle sur nos activités, de la solidarité qui existe. Notre société a un urgent besoin de solidarité au sens large du terme. La vie en communauté est une richesse inestimable mais fragile.

Nous vivons dans une démocratie qui est perfectible mais qui fonctionne. Le politique devra tirer les enseignements de cette crise majeure non pas uniquement pour acheter plus de masque et de gels hydroalcooliques, mais pour remettre un peu de poids dans la balance du côté des professions citées plus haut.

Nous tous devons également réfléchir à chacun de nos gestes, à placer la vie en communauté au centre de nos préoccupations et à comprendre que le plus beau risque que nous avons tous pris, c'est de vivre.

Prenez soins de vous et des autres.

Jean-François Rolaz, municipal, Puidoux

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Nouvelle rubrique - Un air de déjà vu

Vie quotidienne en temps de crise

1930 - 2020 quels rapprochements peut-on faire ?

Hormis les dimanches sans voiture de 1956 et 1973, pour cause économique, la Suisse n'a pas connu de restrictions touchant à la vie de chacun depuis la seconde guerre mondiale. « Le Courrier » a donc fait appel à la mémoire de nos aînés pour tirer un parallèle entre hier et aujourd'hui.

Je me souviens que nous devions nous tremper les chaussures dans des bassines de liquide désinfectant pour aller à l'école afin d'éviter la propagation du virus particulièrement transmissible. C'était compliqué.

La gendarmerie était

Des restrictions alimentaires presque pour tous

L'alerte nonagénaire m'avoue avoir, le jour même de mon appel, fait part à son fils de sa sensation de revivre une atmosphère quelque peu semblable à l'époque de la mobilisation. « Les restrictions étaient surtout alimentaires. Nous avions des cartes de rationnement pour le sucre, la viande, la farine, l'huile, le vinaigre et bien d'autres denrées. Il ne fallait pas perdre les coupons. On complétait avec les pommes-de-terre et les légumes de notre potager. On mangeait à notre faim mais des plats simples et pas les meilleurs morceaux de viande.

J'étais jeune, je subissais comme les autres mais l'approvisionnement n'était pas mon souci, c'était celui de maman. Les bals se déroulaient sous une lumière bleue pour éviter la visibilité». De 16 ans à 17 ans, elle est placée dans une famille en Suisse allemande qui avait des moyens financiers et surtout un carnet d'adresses intéressantes. « Cette famille chez qui j'étais pour apprendre

l'allemand, pouvait s'offrir une nourriture abondante. Elle avait ses contacts avec le boucher. Ils allaient de nuit avec un sac de montagne chercher 4 à 5 litres de lait chez le paysan, alors que nous n'étions que cinq personnes. Tant et si bien que j'avais pris 12 kg en 10 mois. Ce n'aurait pas été possible à la maison! Ces gens savaient y faire » dit-elle.



Hélène Stauffer, 90 ans

stricte et surveillait. Un jour ma sœur a oublié de se désinfecter les pieds et le gendarme est monté à la maison. Il n'a pas donné d'amende, mais elle a été sermonnée.



Hélène en course de jeunesse à l'âge de 17 ans

A 20 ans, lors d'un bal à Villars-sous-Yens, la jeune sténodactylo rencontre Samuel Stauffer de Puidoux. Ils se fréquenteront pendant quatre ans avant de se marier en 1949 et de voir grandir leurs deux fils dans leur petite maison des Thioleyres où l'achat d'un premier tracteur permit à Samuel de faire des travaux pour les paysans et de fil en aiguille, monter l'entreprise bien connue loin à la ronde dans le monde agricole. « Je suis dans ce village depuis 71 ans et j'ai travaillé au bureau jusqu'il y a deux ans, jusqu'au jour de mon malaise cardiaque » souligne-t-elle en concluant avec ces paroles pleines de sagesse et d'espoir: « Alors que nous étions obligés d'accepter les restrictions pendant la mobilisation, l'armistice a été pour tous une formidable source de joie. Quant à la « surlangue » je n'ai plus jamais entendu parler d'elle dans mon village. J'espère qu'il en sera de même pour ce coronavirus! »

Gil. Colliard

* Prim-sup.: primaire supérieure, ancienne voie générale scolaire

Hommage

Elle incarnait l'expression : avoir le cœur sur la main

Fernande s'en est allée préparer ses fameux plats dans l'au-delà

Jeudi 12 mars, l'église de Forel (Lavaux) accueillait Fernande Poget, sa famille, ses amis et connaissances qui l'accompagnaient pour un dernier au revoir. Un moment de recueillement et de remerciements pour celle qui incarnait l'expression: avoir le cœur sur la main.

Une cuisinière hors pair

Fernande est née le 7 octobre 1948, à Forel (Lavaux), aînée de la famille de Fernand et Alice Flotron. Il lui fallut attendre 12 ans avant d'avoir à chérir son petit frère Daniel qu'elle a très vite pris sous son aile. Son enfance s'est déroulée dans la ferme familiale de Mau-Paccot. Elle a suivi son cursus scolaire dans son village. Montrant déjà des dispositions pour une passion qui ne la quittera pas, elle reçut le prix de cuisine lors de son école ménagère. Jeune vendeuse, elle débuta son activité professionnelle à la Coop de Savigny, puis à la boucherie Cornu toujours à Savigny avant de partir dans la succursale de Bossonnens au côté de Pierre Bader. Chargée des livraisons, elle parcourait la campagne, au volant de sa R4. Elle suivit son patron, lorsque celui-ci revint s'installer au Forum à Savigny et commença avec lui une activité de traiteur. Là ce fut un déferlement de buffets chauds, froids, de morilles farcies, de soupes, paëllas, desserts, tourtes géantes, vacherins glacés, etc. Que de repas de sociétés, de familles, d'anniversaires, entre autres, ont été confectionnés. Son plus grand bonheur était de faire plaisir à ses convives.

Toujours prête à accueillir et faire plaisir

En 1967, elle unit sa destinée à Daniel Poget, rencontré lors d'un bal. Ils s'éta-

blirent dans la maison à côté de la ferme natale de Fernande. De 1967 à 1970, Mireille, Martine et Jean-Luc vinrent agrandir la famille. « J'ai été élevé au milieu de mon neveu et mes nièces que je considérais comme mon frère et mes sœurs, vu que nous n'avions pas une grande différence d'âge » se souvient le préfet de Lavaux-Oron. A Mau-Paccot, tout le monde est musicien à



l'exception de Fernande. Petite, elle avait pourtant émis le désir d'apprendre la « schwitzoise », mais Forel (Lavaux) était le fief de l'accordéon chromatique et le refus fut sans appel. Habitant à côté de la ferme familiale, elle y apporta son aide et fit les marchés quelques années. Elle aimait particulièrement les animaux, elle avait des canards, des poules, des oies, des pigeons

et son cochon « Sidonie » qui la suivait jusque dans la cuisine. Une cuisine avec une grande table pour accueillir et faire à manger. « Elle s'inquiétait des mets qui faisaient plaisir à chacun et il n'était pas rare d'avoir plusieurs plats sur la table. Un ami lui a offert une planche avec l'inscription: Au bon accueil. Elle est toujours placée à l'entrée de la maison, bien que celle-ci ait été vendue » relate son frère. Les années ont passé, les enfants se sont disséminés pour faire leur vie. 7 petits-enfants ont ravi leurs grands-parents. En 2008, Fernande est atteinte de polyneuropathie, une maladie douloureuse et handicapante qu'elle vivra avec courage. Devenue veuve en 2013, elle prendra le chemin des appartements protégés à Oron-la-Ville d'abord, puis trouvera sa place dans un charmant deux pièces ensoleillé à Granges-Marnand. Là elle reprendra goût à la vie et avec sa jovialité naturelle, reforma rapidement un groupe d'amis pour qui elle se remettra avec bonheur au fourneau.

Lundi 9 mars au matin, elle s'est endormie paisiblement, selon son souhait, chez elle, après avoir encore vécu, malgré la maladie, avec une force de caractère incroyable, le 1^{er} mars, les 100 ans de sa tante Alice, de Grandvaux, la soirée de la fanfare de Forel (Lavaux) le samedi 7 mars et surtout avoir eu le privilège et la fierté d'applaudir Nicolas, son filleul, interprétant « le ranz des vaches » lors de la Fête des vigneron.

A toute sa famille et ses proches, Le Courrier adresse ses sincères condoléances.

Gil. Colliard

Petits mots et proverbes en patois

Quand on vâi cein qu'on vâi, pu qu'on oû cein qu'on oû, on è bin benèso de mousâ cein qu'on mouse!

Traduction :

Quand on voit ce qu'on voit, pis qu'on entend ce qu'on entend, on est bien content de penser ce qu'on pense ?

Source : Diction populaire

L'è mi d'avâi pouâire de la moo, qu'ître moo de pouâire

Traduction :

C'est mieux d'avoir peur de la mort, qu'être mort de peur.

Source : Lo Tian

Te le vô? Et bin... te l'arî pas! (Per ex: lo verro de Dézaley)

Traduction :

Tu le veux? Et ben... tu l'auras pas! (Par ex: le verre de Dézaley)

Source : Valentine Krauer

Publicité

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Rue du Temple 17, Cully, tél. 021 799 99 88
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au **0848 133 133**, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133
Di 29 mars de 11h à 12h
Pharmacie d'Oron, Oron-la-Ville
Tél. 021 907 77 33

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 69 DIFFICULTÉ: 4/4 THIERRY OTT

8	2			4		9		
	6			5		7		
			5	1		2		4
							9	
				8	1			
			2	6				
2		6						
5						9		1 8
	8		3			4		

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N° 68								
1	5	8	2	6	9	3	4	7	
4	7	6	3	8	5	1	9	2	
2	3	9	1	4	7	5	6	8	
3	2	7	4	1	6	8	5	9	
6	8	4	5	9	3	2	7	1	
9	1	5	7	2	8	4	3	6	
5	9	3	8	7	2	6	1	4	
8	6	1	9	5	4	7	2	3	
7	4	2	6	3	1	9	8	5	

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 29 mars et jusqu'à nouvel avis

Pour des raisons évidentes, tous les services religieux sont annulés.

CINÉMAS

Fermetures

Les cinémas d'Oron, du Jorat et de Chexbres sont fermés jusqu'à nouvel ordre.



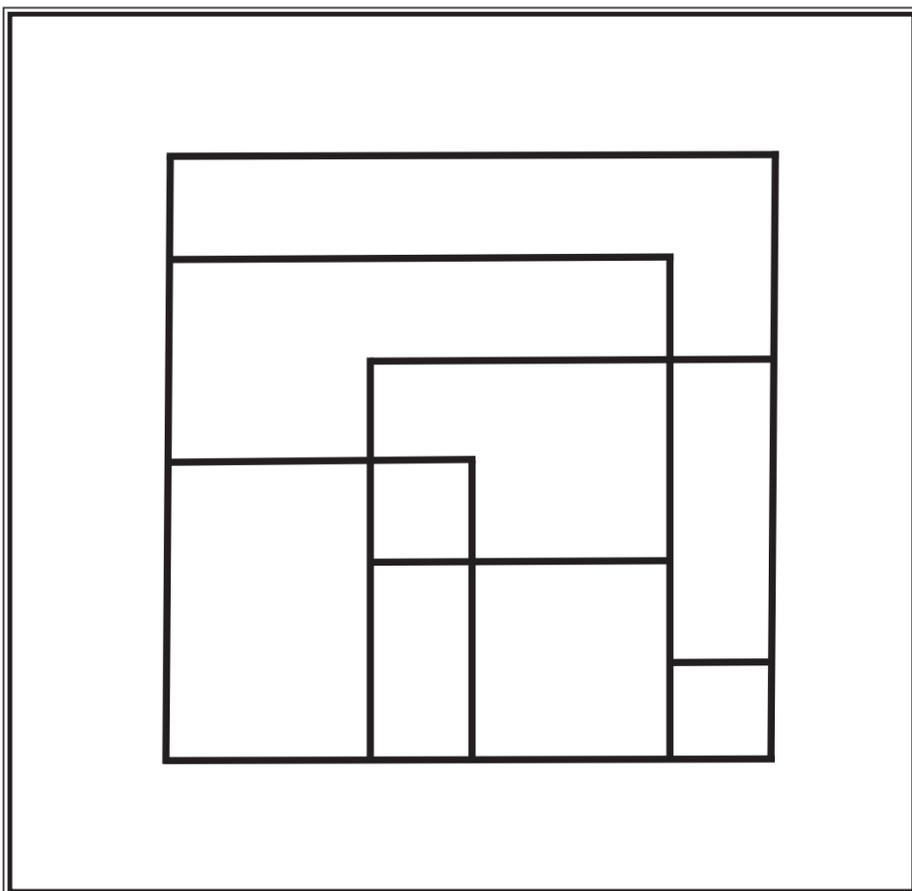
delessmetal sa
constructions métalliques · serrurerie
travaux de tôlerie, poinçonneuse, C.N.C

«Consultez-nous, vos préoccupations deviendront les nôtres»

Rte de l'Industrie 14 - C.P. 38 - 1072 Forel (Lavaux)
Delessert Jean-Pierre
Tél. 021 781 33 33 - Fax 021 781 33 31
E-mail : info@delessmetal.ch - www.delessmetal.ch

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 26 mars au mercredi 1 ^{er} avril		Mis à jour le 24.03.20		
Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully	
JE 26	+8° +1°	+8° +1°	+11° +3°	
VE 27	+11° +2°	+11° +3°	+13° +5°	
SA 28	+12° +5°	+12° +6°	+14° +7°	
DI 29	+9° +3°	+9° +4°	+9° +4°	
LU 30	+10° +2°	+10° +3°	+9° +4°	
MA 31	+9° +2°	+9° +3°	+12° +5°	
ME 1	+11° +3°	+12° +3°	+12° +6°	



CONSTRUCTION

Combien y a-t-il de carrés dans cette figure ?

IMPRESSUM

ABONNEMENT 1 an Fr. 92.- (> fin 2020 = Fr. 69.-)	ADMINISTRATION Les Editions Lavaux-Oron Sàrl Rte du Flon 20 - 1610 Oron-la-Ville Tél./Fax: 021 908 08 05/09 www.le-courrier.ch	PHOTOGRAPHE OFFICIEL Michel Dentan www.md-photos.ch	TIRAGE Abonné: 10'000 exemplaires Elargi: 22'800 exemplaires Elargi XXL: 40'000 exemplaires
RÉDACTION Arvid Ellefsplass redaction@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 05	MISE EN PAGE Blaise Marro annonces@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 01	PUBLICITÉ Jean-Philippe Barbey jphbarbey@le-courrier.ch Tél. 079 434 78 79	ÉDITEUR / DIRECTEUR Olivier Campiche olivier.campiche@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08

Image d'antan



Une culture alpestre qui contraste avec celle d'aujourd'hui

Nombreux sont les agriculteurs qui, en Valais comme dans les Grisons où d'autres cantons, vivent encore de nos jours, dans le calme de la montagne, disons plus près du ciel! Sur cette image alpestre du 19^e siècle, on découvre plusieurs fermes comprenant une petite maison d'habitation attenante à une étable qui n'abritait que quelques vaches ou génisses, des chèvres ou des moutons. Ce qui frappe tout particulièrement l'esprit, c'est la vision que nous offre ce paysage qui a l'aspect d'un oasis imprégné d'unité, de diversité, voire même de vie spirituelle, où l'élan de solidarité n'était, à cette époque, pas un vain mot pour ces paysans attachés à la terre de leurs ancêtres.

Dans la solitude de la montagne, ils se faisaient entendre avec le cor des alpes dont l'écho se répercutait de rocher en rocher pour inviter les grands de ce monde à une réflexion, pour ne pas dire à un enchantement mélancolique. Cette culture alpestre contraste avec la vie paysanne d'aujourd'hui, c'est vrai, mais elle suscite cependant des valeurs que tout un chacun se doit de respecter, à l'image d'un patrimoine rural, authentique héritage du passé. Ce qui, par contre, est à craindre, c'est que ces régions de montagne ne paient un tribut trop lourd dans un avenir proche ou lointain et que leur beauté avec la végétation et ses pâturages, l'air pur et la fertilité du sol indispensables à leur survie, n'en soient définitivement altérés.

Gérard Bourquenoud



Série télé

Saga en douce Gruyère

« Bulle » série de Anne Deluz

A lors que tous les cinémas ont fermé pour la cause que nous connaissons, une série télévisée tournée principalement dans la région de Gruyère bat son plein sur la RTS. Epilogue ce jeudi soir 26 mars.

A l'école de Tanner et Goretta

Avec pour décor principal la ville de Bulle et la verte Gruyère, mais aussi Genève et des paysages ensoleillés d'Espagne, la cinéaste Anne Deluz nous laisse le portrait touchant d'une famille sur quatre générations avec ses problèmes dans les tribulations d'une ville en expansion.

Avant son décès à l'âge de 55 ans des suites d'un cancer en novembre dernier, la productrice et réalisatrice genevoise, qui débute aux côtés de Tanner et Goretta, a suivi jusqu'au bout le montage de la série « Bulle ». Conjuguant avec les personnages d'une famille élargie, elle met en scène six acteur-trices, rôle titre des épisodes, dont la célèbre actrice italienne Claudia Cardinale.

Heureux casting

Une manière de cerner chaque protagoniste, de mettre en lumière sa personnalité. Alice 35 ans, interprétée par Elodie Bordas (comédienne de théâtre classique) entame la série: elle ne se retrouve plus dans sa vie de couple. Son fils adolescent lui échappe. Elle apprend brutalement qu'elle est atteinte d'une leucémie à un moment clé de sa vie professionnelle. Et qu'elle est enceinte de surcroît. Tous les ingrédients nécessaires à un premier épisode!

Deuxième épisode, un mari totalement dépassé, Pascal (Nicolas Bridet, *Tu seras mon fils*, 2011) dans une période



professionnelle stressante qui encaisse le coup, à froid. Troisième épisode, Marthe sa grand-mère, émigrée en Suisse dans les années 60, dans le rôle d'une mama aux fourneaux, interprétée par une merveilleuse Claudia Cardinale (une carrière continue depuis le succès dans *Le Guépard*, 1963).

Suivent d'autres valeureux acteurs: l'actrice québécoise Suzanne Clément pour Jeanne, mère d'Alice avec qui la relation mère-fille est complexe. L'acteur et comédien suisse Antoine Basler joue Louis, l'oncle paysan éleveur qui se bat pour garder son domaine.

Surprise de taille

Seul un don de moëlle sauvera Alice. Plan-fixe sur son portrait aux séances de psychothérapie. Bouleversante Elodie Bordas se remémorant un vécu parfois douloureux. L'épilogue impliquant le fils Mathieu (jeune acteur prometteur Axel Rouèche) réserve une surprise de taille. Qui permettra de sauver sa mère, et à la famille au complet de se retrouver.

Les séries, vecteurs culturels

Faisant suite à d'autres coproductions de la RTS ayant vu le jour depuis 2016, « Bulle » renforce le succès des séries romandes immergeant le spectateur dans la vie locale: *Anomalia*, en 2016, *Quartier des Banques*, en 2017, *Double Vie* en 2019, *Helvetia* en 2019. Traduites dans les langues nationales, elles sont autant de vecteurs culturels entre les différentes régions du pays, et au-delà.

Colette Ramsauer

« Bulle » de Anne Deluz, avec Claudia Cardinale, Suzanne Clément, Elodie Bordas, Nicolas Bridet, Antoine Basler, Axel Rouèche.

Les deux derniers épisodes sont au programme de la RTS, ce jeudi 26 mars à 21h10

Prose

C'était en mars 2020...

...Le printemps ne savait pas

Les rues étaient vides, les magasins fermés, les gens ne pouvaient plus sortir. Mais le printemps ne savait pas, et les fleurs ont commencé à fleurir, le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver, le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt.

C'était en mars 2020. Les jeunes devaient étudier en ligne et trouver des occupations à la maison. Les gens ne pouvaient plus faire de shopping, ni aller chez le coiffeur. Bientôt il n'y aurait plus de place dans les hôpitaux et les gens continuaient de tomber malade.

Mais le printemps ne savait pas, le temps d'aller au jardin arrivait, l'herbe verdissait. C'était en mars 2020. Les gens ont été mis en confinement pour protéger les grands-parents, familles et enfants. Plus de réunions, ni repas, de fêtes en famille. La peur est devenue réelle et les jours se ressemblaient.

Mais le printemps ne savait pas, les pommiers, cerisiers et autres ont fleuri, les feuilles ont poussé. Les gens ont commencé à lire, jouer en famille, apprendre une langue, chantaient sur le balcon en invitant les voisins à faire de même, ils ont appris une nouvelle langue, être solidaires et se sont concentrés sur d'autres valeurs.

Les gens ont réalisé l'importance de la santé, la souffrance de ce monde qui s'était arrêté, de l'économie qui a dégringolé. Mais le printemps ne savait pas. Les fleurs ont laissé leur place aux fruits, les oiseaux ont fait leur nid, les hirondelles étaient arrivées.

Puis le jour de la libération est arrivé, les gens l'ont appris à la télé. Le virus avait perdu, les gens sont descendus dans la rue, chantaient, pleuraient, embrassaient leurs voisins, sans masques ni gants.

Et c'est là que l'été est arrivé, parce que le printemps ne savait pas. Il a continué à être là malgré tout, malgré le virus, la peur et la mort. Parce que le printemps ne savait pas, il a appris aux gens le pouvoir de la vie.

Anonyme

C'est à lire

Rebellez-vous

Marie Laguerre avec Laurène Daycard / Editions L'Iconoclaste

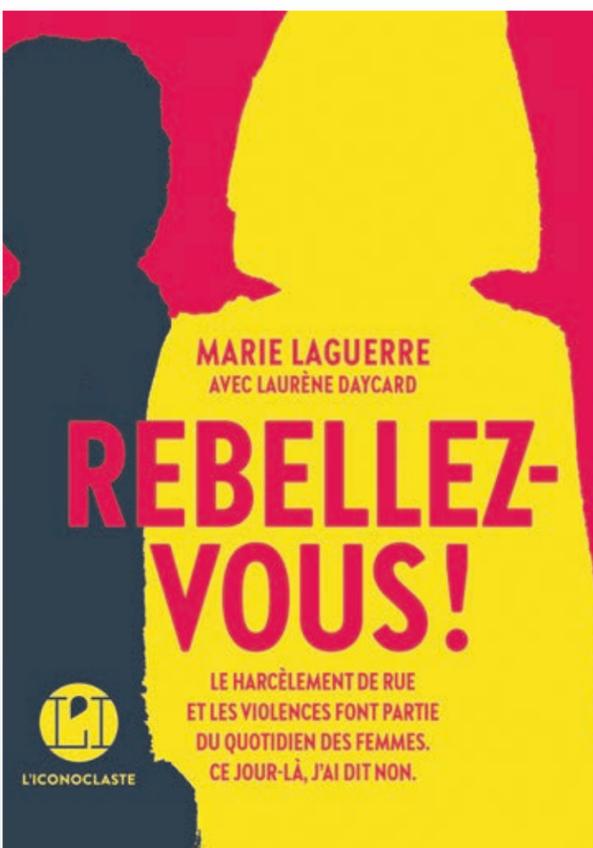
Ce fameux mois de juillet 2018, dans le courant de l'après-midi, Marie Laguerre rentre chez elle. Comme souvent, un homme l'interpelle, parce que le harcèlement de rue fait partie du quotidien de toutes les femmes à Paris. Elle pourrait comme souvent baisser les yeux et continuer son chemin. Mais parce que c'est la fois de trop, Marie Laguerre lui répond « ta gueule ». L'homme revient en arrière, lui lance dans un premier temps un cendrier qu'il saisit sur la terrasse d'un bistrot, puis il la frappe, ou plutôt lui balance un coup de poing. Devant les badauds ébahis. Un client tente d'éloigner cet homme qui prend la fuite. Parce qu'elle décide de porter plainte et qu'elle a besoin des bandes vidéo comme preuves, elle va aussi poster sur internet la vidéo de son agression. Celle-ci sera vue près de 9 millions de fois. Marie Laguerre est devenue un symbole malgré elle. Elle a 22 ans, est étudiante et ressemble à toutes les autres étudiantes. Rien de particulier, rien de provocant, juste une petite tenue d'été parce qu'elle pense à juste titre qu'elle a le droit de s'habiller comme elle veut.

Elle s'inscrit comme l'une des figures du mouvement « Metoo ». Parce qu'elle dit stop, parce qu'elle n'en peut plus. Parce que comme toutes les autres femmes, elle aimerait pouvoir se promener de jour comme de nuit sans avoir à essuyer les commentaires graveleux des hommes en chasse, quand ce n'est pas les bruits explicites ou les insultes directes.

L'affaire Weinstein a déclenché une prise de conscience et une libération de la parole. Prise de conscience chez les hommes? pas chez tous en tous les cas. Prise de conscience chez les femmes qui se rendent compte qu'elles ont le droit de dire non à ce qui les dérange. Parce que toute femme qui marche dans la rue n'est pas forcément là parce qu'elle cherche le mâle. Elle incarne à sa façon le nouveau féminisme. Celui qui dérange, mais elles sont nombreuses, de plus en plus, de plus en plus jeunes aussi. Les jeunes femmes d'aujourd'hui prennent conscience de leurs droits très tôt et c'est tant mieux. Leur droit d'être égale à l'homme, leur droit de ne pas être un objet sexuel, le droit de dire non. A ce qu'elles ne veulent plus et le harcèlement de rue en fait partie.

Dans ce livre, elle raconte comment la jeune fille qu'elle était est devenue féministe. Animée d'une rage utile, elle invite les femmes à ne plus se laisser faire. Pourquoi est-ce aujourd'hui une nécessité? Et surtout comment le faire, avec quels outils?

Elle a construit, avec l'aide de Laurène Daycard, ce livre en trois parties :



Son récit d'abord, son agression mais aussi ses premiers souvenirs de sexisme

Une invitation à la rébellion sous la forme d'un manifeste

Un manuel pratique pour savoir comment réagir dans des situations concrètes.

Elle dit d'ailleurs dans son manifeste que le mouvement « Metoo » a souvent été décrit comme une entrave au désir. Mais c'est la violence non consentie qui est un dévoiement du désir. « Metoo » est une révolution. Celle qui permet de ne plus être perpétuellement dominées. Sous couvert de sexualisation, d'humour ou de paternalisme. Celle qui prépare le terrain de l'égalité pour que nous puissions vivre librement, sans risquer une main aux fesses de la part d'un inconnu dans la rue, un chantage sexuel d'un collègue ou d'un supérieur hiérarchique, sans crainte d'être mise à terre par l'homme que l'on aime. C'est une révolution pour un monde plus juste. Les hommes ont un rôle à jouer. Il est temps qu'ils se remettent en cause.

Marie Laguerre a 23 ans. Après un diplôme d'ingénieur, elle poursuit des études d'architecture. Parce qu'elle a répondu à un harceleur dans la rue et qu'elle a rendu public son témoignage, elle est devenue une figure emblématique de l'ère Metoo. Elle a décidé de faire quelque chose de son histoire. De se rendre utile aux autres. Depuis, elle multiplie les interventions et les conférences dans les médias, les écoles.

Laurène Daycard est une journaliste indépendante de 30 ans, spécialisée dans la condition des femmes dans le monde. En France, elle couvre depuis plusieurs années ce qui a trait aux féminicides, notamment les défaillances juridiques ayant précédé ces meurtres. Ce travail a été publié sur Mediapart et l'Obs. Elle est diplômée de Sciences-Po Bordeaux et du centre de formation des journalistes.

Enfin, les Editions L'Iconoclaste, dont le but est de porter les voix féministes d'aujourd'hui, de raconter des vies, des combats, d'éclairer ce monde qui change et d'y prendre part.

Un livre à mettre entre les mains de toutes les femmes!

Monique Misiego

LE BATEAU MYSTÉRIEUX - Niveau Enfant

Lorsque vous aurez découvert tous les mots qui se cachent dans cette grille, dont la liste vous est donnée ci-après par ordre alphabétique, il vous restera alors 17 lettres avec lesquelles vous pourrez former 3 mots. La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

Attention!
Les accents ne sont pas pris en considération.
ET CHAQUE LETTRE N'EST UTILISÉE QU'UNE FOIS.

- | | | |
|---|--|--|
| <p>A-B</p> <ul style="list-style-type: none"> Agrès Bac Barge Barque Bateau Bâtiment Bise Boat Bord Bouée Boutre Brick <p>C-D</p> <ul style="list-style-type: none"> Canal Canoë Canot Capitaine Cargo Chaland Chaloupe Chalutier Cordage Corvette Cotre Couler Dériver Drakkar | <p>E-F</p> <ul style="list-style-type: none"> Eau Embarcation Escale Filet Fleuve Flotte Foc <p>G-M</p> <ul style="list-style-type: none"> Galère Goélette Gondole Kayak Lac Marine Mât Mer <p>N-P</p> <ul style="list-style-type: none"> Nager Navigation Naviguer Navire Océan Pagaie Paquebot Passeur Pêche Péniche Ponton Port | <p>R-S</p> <ul style="list-style-type: none"> Quai Radeau Rafiot Raft Rame Remorqueur Ris Rive Rivière Roulis Sardinier Skif Sloop Spi <p>T-Z</p> <ul style="list-style-type: none"> Tangage Thonier Vaisseau Vapeur Vedette Vent Voile Voilier Yacht Yole |
|---|--|--|

SOLUTION • Le vaisseau fantôme

COUPS DE DÉS - Niveau Ado

Si le résultat du premier jet est 15 et celui du deuxième 8, quel est le résultat du troisième jet? Et quelle est la règle?

SOLUTION • Le troisième jet vaut 18.
Le résultat de chaque jet = a x (b : c).
5 x (6 : 2) = 15 et 4 x (6 : 3) = 8.
D'où 3 x (6 : 1) = 18.

COUPS D'OEIL - Niveau Enfant

Tous les dominos qui sont représentés ici vont par paires. Sauf deux d'entre eux. Lesquels?

SOLUTION

Publicité

ACTION du mardi 24 mars 2020 au dimanche 29 mars 2020

Coca-Cola

- Classic
- Zero
- 24 x 33 cl

50%
9.- au lieu de 18.-

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-18h30 non-stop
Samedi 8h-17h non-stop et dimanche 8h-12h
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

~~2 avril~~ Edition normale
~~16 avril~~ Edition normale
9 avril Edition «Tous Ménages»
23 avril Edition XXL «Tous Ménages»

Les éditions des 2 et 16 avril sont annulées en raison du COVID-19

ACTION du mardi 24 mars 2020 au dimanche 29 mars 2020

Thé froid San Benedetto

- Citron • Pêche
- 6 x 1,5 litre

25%
5.90 au lieu de 7.95

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-18h30 non-stop
Samedi 8h-17h non-stop et dimanche 8h-12h
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE